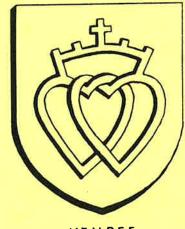




AMICALE



VENDEE

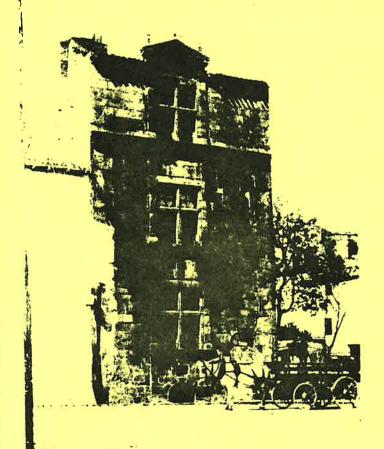
PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE PHILATELIE ET D'HISTOIRE POSTALE

481. VA RÖCHE a NON (Vendee) — Pince de l'Horby e Vocde Mar on datant de 1506, l'algundia Nagoreon ROCHESURYON

(L'Ancien Régime)



79
LA-ROCHE-SUR-YON
(da Première République)



DÉB. 79
BOURBON-VENDÉE
(«Ca Restauration)



(La 3º République)

(Le Second Empire)

N° 12



FOYER PILOTE LUMINAIRES

35 _ Boulevard A. BRIAND

85 000 : LA ROCHE SUR YON

Magasin spécialisé

lustrerie tous styles

350 m² d'exposition

pour BIEN vous servir





MAURICE CLAVERIE
ASSURANCE LA PATERNELLE
RESIDENCE LYAUTSY
6. PLACE DE LA VENDEE
85000 LA ROCHE-SUR-YON
TEL. 57.26.12



ASSUMANCES
INCERIOR AUTO
VIE-RESMUNEABILITE CIVILE
AVIATION-MANITIME

AUTO_ MOTO BATEAU SUPER-LOURD

EN TRADITIONNEL OU FORMATION ACCELEREE

CENTRE de FORMATION ROUTIERE **MARION NEAU**

21, RUE FOCH LA ROCHE S/YON TEL: 37.03.89



tous crédits immobiliers

(Résidences Principale et Secondaire)



achat, construction, travaux

5, Place du Théâtre

85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone (51) 37.06.86 - 37.32.53

ANNONCEURS SONT NOS AMIS

RÉSERVEZ - LEUR

VOTRE CLIENTÈLE!

CALENDRIER

des réunions de l'A.P.Y.

8 janvier 1981

5 février

5 mars

2 avril

7 mai

4 juin

2 juillet

3 septembre "

1er octobre "

5 novembre "

ET RETENEZ BIEN CES DATES

ASSEMBLEE GENERALE: le 13 décembre à 9h30 : le 17 mai BANQUET ANNUEL.

En outre, une Bourse aux timbres, cartes et vieux papiers, à une date non encore fixée, sera annoncée au cours d'une réunion mensuelle et par voie de presse.

-0-0-0-0-0-



Philatélie

Dupuis

ACHAT & VENTE

TIMBRES, CARTES POSTALES, MONNAIES

MATÉRIEL PHILATÉLIOUE

Dépositaire des marques

LEUCHTTURM

SAFE

LINDER

YVERT

TEL. (40) 20.45.71 R C. A 310 695 705

44000 NANTES

2 RUE DES DEUX PONTS



TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS

BIERES CHARBONS FUEL

BARREAU

Route de Nantes -

- LA ROCHE-SUR-YON

UN ÉVÉNEMENT

à La Roche-sur-Yon

vient d'ouvrir un magasin avec toutes les plus grandes marques de meubles et électro-ménager à encastrer

> à LA ROCHE-SUR-YON 27, rue des halles

POMPIDOU cuisine 27, rue des Halles - LA ROCHE-SUR-YON

ETS BIRON s. a.

ORTHOPEDISTES

26 à 30, r. Président de Gaulle 85000 LA ROCHE SUR YON

Telephone: (51) 37,07,72

Fournisseurs agreés des Ministères Caisses Maladies et

Centres d'Appareillages

FABRICANTS de : Chaussures orthopédiques et sur mesures

Semelles correctrices.

Ceintures et corsets médicaux sur mesures Chaussures médicales et Thérapeutiques

VENTE ou LOCATION de : Tous matériels pour blesses et bandi-



la sécurité du traditionnel l'agrément du sur mesures



Centre Commercial des Halles 85000 LA ROCHE SUR YON Tél. (51) 37.36.88

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

Numéro 12

Septembre 1981

SOMMAIRE

Į				
	1	°° Sommaire		
	2	°° Le Mot du Président	Υ.	PAUVERT
	3	°° Les médaillés	LE	PRESIDENT
	4	°° La Poste à la Campagne		
	. 5. 6	°° Le triste sort des collections de sujet	E.	MOREAU
	7 à 26	°° La Poste aux Lettres en Vendée		
		sous la Révolution	М.	BRUNO
	27 à 32	°° Lavalette ? Connais pas	Υ.	PAUVERT
	33 à 44	°° Les Agences Postales de Vendée		
		avant 1970	A.	RECOQUILLON
	45 à 49	°° Le Libre Service Affranchissement	G.	ABERT
	50	°° Comment se procurer des timbres		
		à date "Premier Jour"		
1	51 à 57	°° Philatélie Vendéenne. Les Premier Jour	E.	MOREAU
	58	°° Nouveaux tirages des Sabine	G.	ABERT
	59 à 62	°° La Victoire de Samothrace	D.	LAPORTE
	63	°° Puisqu'on nous le dit		
	64	°° Offres - Recherches		
		1		
	1	i e		

Directeur de la Publication : Yves PAUVERT Impression des textes : A.T.A.C. Impression des pages publicitaires : BUROPLAN Boulevard d'Angleterre 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Le Mot du Président

Ce bulletin devrait vous trouver tous bronzés, avec la mine un peu triste de ceux qui reprennent "le collier". Votre tristesse sera compensée, je n'en doute pas, par la joie de vous retrouver entre amis pour évoquer les souvenirs de vacances, le soleil ou la pêche à la ligne....

Le président ne veut pas, toutefois, transformer notre bulletin philatélique en bulletin piscicole, bien que nombre d'entre-vous soient aussi passionnés par les cyprinidés que par la philatélie (je ne cite personne...).

VICHY est déjà loin et les participants ou visiteurs se souviendront longtemps des bains de sueur supportés à l'intérieur comme à l'extérieur de la salle d'exposition. Ils se souviendront également des excellentes participations de nos Collègues connus ou inconnus; mais on se demande encore ce que venaient faire dans cette galère deux ou trois présentations d'un niveau très inférieur à la moyenne!

Ce n'était certes pas le cas de notre Collègue Apyste Jean-Pierre HURTAUD qui portait haut et pour la première fois nos couleurs dans une exposition nationale. Le président en est fier : Jean-Pierre a obtenu une médaille de bronze argenté pour sa participation sur les Pasteur. Bravo ! Et exemple à suivre et à méditer.

Tous n'étaient pas à VICHY. J'espère qu'ils ont profité de leur séjour extra-muros pour rendre visite aux négociants et fouiller dans leurs boites pour y trouver la ou les pièces recherchées. En ce qui me concerne, j'ai rencontré un commerçant aimable et dévoué, pratiquant des prix raisonnables, en bref, un négociant comme on les aime. J'ai acquis chez celui-ci un affranchissement à 6c sur journal entier, pour la somme de 40 frs. Un de ses confrères m'avait présenté strictement le même pour ...250frs.

A méditer là aussi....

On prêche les économies d'énergie, mais en philatélie, on peut souvent faire des économies ... tout court !

Yves PAUVERT

LES MÉDAILLÉS

Vous avez peut-être eu le courage de lire les rubriques précédentes. Vous y aurez appris que J.-P. HURTAUD avait obtenu une médaille de bronze argenté à VICHY.

Je ne voudrais pas faire souffrir les modesties, mais les "anciens" ont également été à l'honneur. Pour services rendus à la Philatélie.

Notre 2ème vice-président, Etienne MORFAU, était de ceux-là. La Fédération lui a, en effet, décerné à ce titre la médaille BISCARRA. Cette distinction honorifique, précédemment dénommée "Médaille fédéra-le", est attribuée chaque année, par région philatélique, à ceux dont les mérites sont reconnus. Je ne m'étendrai pas davantage. Si un hommage devait être rendu à un Collègue pour son dévouement, sa compétence, c'était bien au "père Etienne".

Mais il faut bien le dire, l'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE a été particulièrement gâtée cette année.

Vous savez tous qu'elle a l'honneur de compter notre collègue mentonnais Pierre BEMINI dans ses rangs. Heureuse coïncidence, notre ami méditerranéen a, lui aussi, reçu la même distinction pour sa région. Que de réels mérites récompensés!

Trois médailles touchant notre Amicale dans la même journée, c'est assez exceptionnel.

En son nom et en celui de tous nos amis adhérents de l'A.P.Y., le Président vous dit sincèrement : félicitations et trois fois BRAVO!



BIBLIOTHEQUE DE L'AMICALE

Derniers ouvrages mis à la disposition des amicalistes.

Les ajouter au ..catalogue général.

- Timbres-poste au type Semeuse Camée de 1907 Tome 2 - 25 à 35 c. + B.F.E. J.STORCH et R. FRANCON - 1981
- Timbres des Cours d'Instruction des P.T.T. (Annulés, Spécimens, Fictifs)
 P.BROUSTINE 1981
- Exposition PHILATEC Paris 1964 Guide-catalogue.
- Exposition ARPHILA Paris 1975 Guide-catalogue
- Exposition JUVAROUEN 1976 Catalogue.

Les amicalistes liront avec amusement cette page extraite ,le IO Août 19 %du journal " l'Echo Vouzinois", paraissant le dimanche, dans les Ardennes. Autres temps, mêmes problèmes !...

LA POSTE ALA CAMPAGNE

Nous avons fait allusion dans un récent article aux difficultés de toutes sortes traversées par l'agriculture française, en raison des pluies persistantes.

En Amérique, au contraire, c'est la sécheresse qui est considérée comme une calamité; il est probable que les fermiers américains souhaitent les ondées dont on se plaint ici, tandis que les cultivateurs francais ne verraient aucun inconvénient loin de là, au régime sec d'outre Atlantique.

Mais que faire contre un ciel inclément? Se résigner et attendre. Toutefois les habitants des grandes villes doivent comprendre que l'augmentation des denrées agricoles est parfaitement justifiée et qu'elle s'impose pour parer à l'insuffisance certaine des récoltes.

Or, il est à craindre qu'un certain nombre de consommateurs soient tentés de partager l'opinion de M. Meyer, député de Seine Inférieure et Maire du Hàvre, qui s'élevait récemment contre le prix du pain et aussi contre le prix de la viande.

A ce propos, n'est-il pas utile de faire observer qu'une augmentation de deux à trois sous sur le kilo de pain, soulève des critiques véhémentes alors que la hausse du vin (le prix a doublé en peu de jours) n'amène que de timides protestations.

On dira peut être que l'on peut se passer de « pinard » mais il n'en est pas moins vrai que l'augmentation de ce produit plus ou moins fermenté contribue à l'augmentation du prix de la vie.

En tout cas, nul ne peut constester qu'actuellement les campagnes traversent' une période extrêmement facheuse et cette constatation faite, il ne devrait y avoir qu'unanimité, non seulement pour accepter une juste rémunération des travaux de nos laborieux cultivateurs mais aussi pour approuver le projet d'outillage national et d'équipement des campagnes.

Ce projet comporte, en particulier, l'extension des services postaux et télégraphiques, il est destiné à faciliter les relations économiques des ruraux avec les villes, et à remédier à un isolement qui, à notre époque, met une catégorie de la population en un sérieux état d'infériorité.

Petite réforme, penseront quelques fonctionnaires qui ont à leur disposition des bureaux de poste bien outillés et les moyens les plus divers de locomotion, chemin de fer, tramways, autobus; ce ne sera sans doute pas l'opinion des intéresses.

Certes le facteur rural à pied ou à bicyclette leur était sympathique. Depuis la création du service — 3 juin 1829 — ces braves agents, obligés par tous les temps de courir les routes, étaient d'heureux messagers; leurs boites enfermaient tant d'espérances et de regrets qu'ils étaient presque toujours les bienvenus, mais les exigences de la vie sont devenues plus actives et plus pressantes.

Bientôt le facteur piéton apparaitra au siècle de la vapeur et de l'électricité comme un personnage archaïque.

Plusieurs villages, quelques fermes isolées reçoivent le courrier après des délais inadmissibles et les opérations postales exigent parfois des déplacements très onéreux.

Les bureaux des facteurs receveurs ont apporté des améliorations réelles mais c'est loin d'être suffisant.

Il est nécessaire de généraliser le système du transport automobile pour les facteurs.

On conçoit fort bien l'automobile postale portant rapidement le courrier dans chaque commune - cette correspondance devant être distribuée par un agent local — au retour et à jour fixe l'automobile s'arrétant dans l'une des communes du parcours à tour de rôle pour que son conducteur ou l'employé l'accompagnant puisse effectuer les opérations postales.

. Il en résulterait un renouveau d'activité économique; les facilités du progrès incitant en effet, les hommes à en user, elle ne peuvent que développer les initiatives et, par suite, les transactions.

Ce service a déjà été expérimenté dans plusieurs départements, il a donné de bons résultats et sa généralisation ne dépend plus que d'un vote de la Chambre.

L'annonce de cette amélioration ne pourra sans doute consoler les ruraux de leur déboires actuels. mais elle leur montrera tout de même que les pouvoirs publics se préoccupent de l'amélioration de leur sort.

Il y a longtemps aue les habitants des campagnes en Indent des discours sur la nécessité de combattre l'exode des campagnes; ils salueront avec satisfaction l'éventualité d'une réforme destinée à remédier aux très fâcheux înconvénients de l'isolement.

Maurice BOSQUETTE.

VOUZIERS. — La Médaille d'hon-neur du travail. — Des médailles d'honneur en argent viennent d'être accordées aux vanniers dont les noms suivent:

M. Despicy (Pierre-Alcide-Ed.), ouvrier vannier dans la maison Desrousseaux et sils, à Longwé.

M. Leloup (Alfred-Eugène), ouvrier vannier dans la maison Desrousseaux frères, à Condé les-Vouziers. Nos félicitations.

Le TRISTE SORT

des COLLECTIONS de SUJET

L'un de nos aimables collègues, appartenant à une amicale voisine ,s'est rendu à JUVENEX - PERPIGNAN et, dans le Bulletin de sa société, en a donné un compterendu plaisant et bien écrit.

Nous l'en remercions vivement, d'autant plus que presque toutes les collections des jeunes de l'A.P.Y. sont citées en bien et que certaines,comme l'Egypte ancienne,ont paru sous-estimées à notre ami. Merci pour elles !

Un paragraphe de cet article nous donne toutefois l'occasion de formuler quelques remarques importantes. Nous lisons en effet :

... " certaines collections thématiques sont en fait des collections de sujet dont le fil conducteur , par trop facile , est la systématique énumération des familles d'oiseaux, de papillons, de fleurs.. ou la liste alphabétique des cathédrales de France, ou la liste par pays des timbres sur timbres... etc"

Mais non, les collections susdites ne sont pas des collections thématiques, mais bien des collections de sujet, annoncées comme telles et qui n'ont, pour le moment tout au moins, aucune prétention de vraie thématique.

QUE DISENT LES TEXTES ?

Le Règlement F.I.P. de 1972 énonce ,dans son Introduction :

"La CLASSE thématique comprend deux catégories de collections : les collections thématiques proprement dites et les collections de sujet ."

Le Commentaire de ce paragraphe ajoute :

" la collection thématique met au premier plan le thème ou l'idée directrice qui sert de guide constant à la disposition des timbres et autres documents philatélique, la collection de sujet met au premier plan le rassemblement du matériel philatélique correspondant..."

Le Règlement lui-même traite, dans ses articles I à 5 des collections thématiques , dans ses articles 6 à 10 des collections de sujet, enfin les articles 11 à 18 de dispositions communes.

POUR NOUS RESUMER, LA CLASSE THEMATIQUE COMPREND DES COLLECTIONS THE-MATIQUES ET DES COLLECTIONS DE SUJET. Ces dernières n'ont pas à se traves-tir, leur existence est bien prévue!

Mais le Règlement F.I.P. généralement bien suivi, ne l'est plus du tout dans son article I3 quand il prévoit des critères de notation différents pour les collections thématiques et de sujet. Car, à notre connaissance, une seule grille de cotation est utilisée et toutes les collections de la CLASSE thématique sont jugées sur l'idée directrice, le plan , alors que certaines (les collections de sujet) devraient l'être ,aux termes de l'Introduction au Rèquement, sur " le rassemblement du matériel philatélique correspondant , matériel qui peut être classé par pays, par ordre chronologique ou par ordre systématique."

UNE SORTE D ' APARTHEID

Il est évident que l'adoption , à Juvénex comme pratiquement partout ailleurs, de la grille de cotation "thématique véritable" pour les collections de sujet , ne peut aboutir qu'à dévaloriser ces dernières puisque, par principe, tout comme les collections classiques, elles n'offrent qu'un classement et pas un plan véritable, très élaboré.

Le problème n'a pas échappé à nos dirigeants. Mr BAYLE, président de la Commission Nationale Thématique , par exemple, écrit dans "Philatélie Française" de Février 1980 :

"Il est certain que les critères de jugement prévus au Règlement donnent à une telle collection (thématique) un nombre de points d'appréciation supérieur à celui que pourra obtenir la simple collection de sujet bâtie avec le même matériel".

La cause est entendue. Et il est bien évident que , sur le plan intellectuel , une collection thématique est largement supérieure à une collection de sujet. Il convient donc d'engager les adultes à tenter leur chance avec une véritable thématique.

ET LES JEUNES ?

Sauf pour de très rares sujets surdoués , il est IMPOSSIBLE à un jeune de moins de I5 ans de bâtir SEUL un plan sérieux de véritable thématique, et parfois bien après I5 ans.

On peut alors se demander

Iº- s'il est bien utile de faire présenter , dans les conditions actuelles, des collections de sujet ,même correctement établies, avec l'ébauche d' une étude cohérente, qui sont "thématiques" dans l'esprit des jeunes;

Et cette remarque trouve un argument supplémentaire dans la faveur avec laquelle sont traitées les collections classiques, souvent très proches d'une collection de sujet.

Nous avons souvent préconisé -sans beaucoup d'écho-de pousser les jeunes à s'inspirer de livres bien faits pour y trouver des plans cohérents, mais ils ne savent pas s'en servir, le plus souvent;

2º- le PLAN , souci et gloire du thématiste, est-il à la portée des jeunes ?

La Thématique peut-elle être une affaire de jeunes, si on leur conteste plus ou moins la possibilité de présenter des collections de leur ni - veau , encore "de sujet" plus que véritable thématique ,puisque le PLAN présenté n'est pas encore suffisamment développé ,ni ,surtout, finement élaboré ?

De mauvaises langues diraient : " ne devrait-on pas octroyer les mé - dailles au concepteur du plan ,puisque c'est lui qui a fait l'essentiel, nous allions dire ," l'unique nécessaire ? "

E . MOREAU

DERNIERE HEURE - Le Bulletin de l'Association française de Philatélie Thématique a publié récemment un excellent article de Mr R. Levillain qui distingue nettement les types de collections thématiques en utilisant judicieusement les termes de "thématique analytique" et de "thématique synthétique"

Il serait très souhaitable que la CLASSE THEMATIQUE des règlements des expositions traite différemment ces trois types: collections de sujet, thématique analytique et thématique synthétique, les impératifs concernant cette dernière ne s'appliquant pleinement qu'aux adultes.

DES RESULTATS AUX EXAMENS

-Deux jeunes seulement se présentaient aux examens du baccalauréat , cette année: Jean-Noël TÈCHE et Luc RENARD. Ils n'ont pas eu besoin de l'oral de repêchage. Bravo les jeunes !

Une saine pratique de la philatélie n'a jamais nui aux études, bien au contraire !



CABINET SEGUINEAU & FILS

TOUTES ASSURANCES

IARD - VIE

*Le Richelieu *
Rue Paul-Doumer
85000 LA ROCHE-SUR-YON

T (51) 37.03.79 - 37.22.60

BIÈRES BOISSONS GAZEUSES

VINS DE TABLE

VINS FINS

de toutes provenances

LIVRAISONS A DOMICILE

E^{TS} RIVIÈRE

74, route d'Aizenay

-LA ROCHE-SUR-YON-

T41, 37-00-80

PHOTO

CINEMA

300 m² d exposition

de matériel

tout pour le

LABORATOIRE

à des PRIX

PHOTO-PLAIT

12.14 rue Pasteur

LA ROCHE-SUR-YON

Tel 37 50 84 à 50 m. du Théâtre



Nombreux PIANOS neufs et d'occasion,
ORGUES électroniques avec boîte de rythmes,
ORGUES classiques, ACCORDEONS, GUITARES,
AMPLIS et tous instruments pour harmonies et fanfares

ACCORD - REPARATIONS

Prix extrêmement étudiés

Chez Madame BUTON au POIRÉ-SUR-VIE

HOTEL-RESTAURANT DU CENTRE

Tél. 31.81.20

VAL-DE-VIE

Tél. 31.81.41

Cuisine soignée Prix modérés Bon accueil Bonne table

Séminaires - Noces - Banquets (700 couverts)

BURDPLAN

85, boulevard d'Angleterre

85000 LA ROCHE-SUR-YON





LA POSTE AUX LETTRES EN VENDEE SOUS LA REVOLUTION



par Maurice BRUNO



Au début de la Révolution, la poste aux lettres avait une structure identique à celle qui existait à la fin de l'Ancien Régime, et nous retrouvons les mêmes bureaux :

Beauvoir-sur-Mer, Beaulieu, Challans, Chantonnay, La Chataigneraie, Les Essarts, La Flocellière, Fontenay-le-Comte, Les Herbiers, Luçon, Montaigu, Mortagne, La Mothe-Achard, Noirmoutier, Palluau, Pouzauges, La Roche-sur-Yon, Rocheservière, Les Sables, Saint-Fulgent, Saint-Gilles, Saint-Hermand, Tiffauges,

Un décret de l'Assemblée Nationale, daté au 15 Janvier 1790, morcela les provinces de France et organisa 83 départements nommément désignés par un décret du 26 février.

Nous voyons alors, frappée sur certaines lettres, la griffe suivante :

dep dela Vendee

Cependant, la Ferme des Postes était toujours en activité, mais ses jours étaient comptés.

En effet, une loi du 12 Septembre 1791 mit en pratique un nouveau système : celui de l'exploitation directe par l'Etat. Il fallut toutefois attendre le 1er Janvier 1792 pour que cette organisation devienne effective.

De nouveaux tampons, sur lesquels figurait le numéro affecté à chaque département, entrèrent en service. Au département de la Vendée, compris dans les anciennes limites du Bas-Poitou, fut attribué le numéro 79 de la nomenclature en voici deux exemples :

79 POUS SAUGE

79 S.HERMAND

Il est à remarquer que les trois communes dont le nom commence par "Saint"; Saint-Fulgent, Saint-Gilles, Saint-Hermand, virent ce mot résumé par "S",

ce qui, avant la lettre, semble être de caractère semi-révolutionnaire, à moins qu'il ne s'agisse d'une simple abréviation.

Aux termes de la nouvelle réglementation, les courriers devaient entre autres liaisons, assurer une correspondance entre le chef-lieu du département et les différentes villes, sièges d'administration, des districts ou des tribunaux.

De nouveaux itinéraires furent donc utilisés et d'autres abandonnés. Par voie de conséquence un certain nombre de bureaux virent leur activité diminuer et furent de ce fait progressivement supprimés; ce sont :

Beaulieu, Les Essarts, La Flocellière, La Mothe-Achard, Palluau, Rocheservière, Tiffauges,

(Cependant, ils existaient au début des guerres de Vendée). Peut-être faut-il y voir l'application de la circulaire ministérielle du 21 brumaire an V (11 novembre 1796) : " Enquête portant sur l'ensemble du territoire pour la suppression des bureaux jugés inutiles ".

Ces faits ont confirmés par un état des bureaux de poste dressé en nivôse an V (décembre 1796-janvier 1797) par le bureau de l'envoi des lois, suite à une liste erronée qui lui avait été adressée par l'administration du département de la Vendée.

Nous trouvons donc en service les bureaux suivants :

Beauvoir, Challans, Chantonnay, La Chataigneraie, Fontenay-le-peuple, Les Herbiers, Luçon, Montaigu, Mortagne, Noirmoutier, Pouzauges, La Roche-sur-Yon, Les Sables, Saint-Fulgent, Saint-Gilles, Saint-Hermand.

/LES NOMS REVOLUTIONNAIRES/

Dans le courant de l'année 1793, la Convention, sur une proposition de Conseils municipaux, changea le nom de nombreuses communes pour effacer tous les vestiges de la royauté, de la noblesse et du clergé.

Sur 83 communes ainsi débaptisées, six seulement avaient un bureau de poste, ce sont :

Pouzauges-la-Montagne (Pouzauges), Hermand-le-Guerrier (Saint-Hermand), Fulgent-les-Bois (Saint-Fulgent), Fontenay-le-Peuple, (Fontenay-le-Comte), Port-Fidèle (Saint-Gilles), L'Isle-de la Montagne (Noimourtier).

Seules, les marques postales de Fontenay-le-Peuple et de L'Isle de la Montagne ont été vues sur la correspondance. Quant aux quatre autres communes, il ne semble pas qu'elles aient donné lieu à la confection de tampons particuliers.

Toutefois, la municipalité de Fontenay-le-Comte n'avait pas attendu les décisions de la Convention Nationale, car dès janvier 1793, les lettres

furent frappées d'une marque postale dont le tampon, de confection locale, modifiait la partie rappelant l'Ancien Régime.

FONTENAY S. VENDÉE

Cette nouvelle appellation fut d'ailleurs confirmée par une circulaire du Directoire des Postes en date du 11 mars 1793 ainsi libellée :

"Non seulement, Citoyens, les Contrées étrangères s'empressent de se réunir à notre République pour rendre hommage à la sagesse de nos Lois, mais plusieurs communes, pour faire disparaître à jamais tout ce qui pourrait rappeler la féodalité, ont arrêté que leurs noms, donnés par le Despote, seraient changés ; en conséquence nous vous apprenons queFontenay-le-Comte se nomme Fontenay-sur-Vendée ".

Les administrateurs du Directoire des Postes ; Mouillesaux et Bron.

Vint le décret de la Convention Nationale du 3 février 1798 qui stipulait ;

"La Convention Nationale, sur la motion d'un de ses membres, décrète que la ville de Fontenai-le-Comte, chef-lieu du département de la Vendée, s'appellera désormais Fontenay-le-Peuple ".

79 FONTENAY LE PEUPLE

Nous n'avons pas rencontré de lettres ainsi frappées antérieures à novembre 1793, ce qui fait un décalage important par rapport à la date du décret.

En ce qui concerne Noirmoutier, fut publié un décret de la Convention Nationale du $20^{\rm e}$ jour de nivôse, an second (9 janvier 1794) ;

"La Convention Nationale, après avoir entendu la lecture d'une lettre des Représentans du Peuple près l'Armée de l'Ouest contenant les détails de la prise de Noirmoutier, qui observent que, dans un pays gangrené comme la Vendée, il étoit intéressant de changer jusqu'aux noms des lieux qui ont été souillés par la présence des brigands; qu'en conséquence, ils ont nommés l'isle de Noirmoutier, l'isle de la Montagne, et sur la motion d'un membre confirme la nouvelle dénomination donnée par les Représentans du Peuple près l'Armée de l'Ouest à l'isle de Noirmoutier".

79 LISLE DE LA MONTAGNE

CONTROLE ET SAISIE

Devant le danger que courait la patrie, des mesures révolutionnaires durent être prises et furent régularisées après les évènements du 10 août 1792. L'une des premières fut la saisie des correspondances suspectes, surtout de celles venant des pays en guerre avec la France ou y allant.

En application de ces dispositions, un arrêté du département de la Vendée en date des 21 et 22 août 1792, précise :

"Le conseil général du département de la Vendée, réuni en surveillance permanente.

Considérant que les correspondances, que des émigrés entretiennent dans l'intérieur du département avec différentes personnes connues pour seconder leurs coupables projets, fomentent les troubles et les divisions, qui ont déjà éclaté et qui compromettraient bientôt la sureté publique, s'il n'était pris à temps des mesures efficaces.

Que, lorsque la Nation française a été forcée de déclarer la guerre pour le maintien de la liberté et de l'égalité, toute correspondance avec les pays ennemis est nécessairement suspecte et inquiétante pour tous les citoyens, et doit être conséquemment interceptée;

Qu'il est du devoir de l'administration de s'occuper sur-lechamp des mesures propres à retenir les lettres et paquets arrivant des pays étrangers en guerre avec la France et adressées à des citoyens de ce département, et ceux des citoyens de ce département adressés dans les pays ennemis à des personnes émigrées ou reconnues suspectes;

Le commissaire procureur général syndic, entendu, A arrêté et arrête ce qui suit :

- Article premier. Aussitôt la réception du présent arrêté, les municipalités des endroits, où il existe des bureaux de poste aux lettres, nommeront un commissaire pris dans leur sein, qui assistera au départ et à l'arrivée de chaque courrier, au bureau de la poste aux lettres.
- Art. 2. Les paquets, soit du départ soit de l'arrivée, ne pourront être faits pour partir, ni défaits pour être distribués, qu'en présence du commissaire de la municipalité qui est autorisé et sera tenu de saisir et déposer à la municipalité tous les papiers-nouvelles reconnus pour anti-civiques, tels que les Annales du Roi, le Journal de M. Fontenay, le Mercure de France, le Modérateur, le Logographe, etc..., et autres, et tous les paquets et lettres venant et timbrés des pays étrangers et qui, quoique timbrés d'une ville de France, porteraient quelques signes des pays étrangers avec lesquels la France est en guerre.

Art. 3 - Les commissaires des municipalités seront tenus de se rendre au bureau de la poste aux lettres avant l'heure de l'arrivée et celle du départ des courriers, afin que la mesure provisoire que l'Assemblée a dû prendre ne puisse nuire à l'activité du service des postes.

Art. 4 - Les municipalités sont autorisées et seront tenues de brûler aussitôt tous les papiers-nouvelles anti-civiques qui auront été saisis.

Art. 5 - Les municipalités, auxquelles les commissaires auront déposé les paquets, qu'ils auront saisis en vertu de présent arrêté, ne pourront faire l'ouverture de ces lettres et paquets, lesquels seront par les municipalités envoyés sur-le-champ au département.

Art. 6- Les lettres et paquets, qui parviendront ainsi au département, seront ouverts par M. M. Vinet et Mercier, que l'assemblée nomme commissaires à cet effet, lesquels, après en avoir pris particulièrement lecture, en rendront compte à l'assemblée.

Art. 7 - Le présent arrêté sera imprimé et transmis aux districts, municipalités et directeurs des postes aux lettres du département.

Signé : C.J. Girard, président ; J.M. Cougraud, Secrétaire Général.

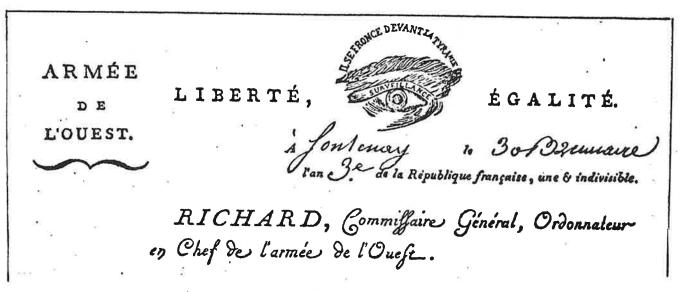
Le 25 août, l'application de cet arrêté est commencée par la municipalité des Sables.

A Saint-Gilles-sur-Vie, le conseil général de la commune charge le 26, le maire "de se rendre tous les jours à la poste pour être présent à l'ouverture du courrier ".

Le service permanent du décachetage des lettres suspectes, établi à l'administration centrale (Fontenay-le-Comte) était dirigée par Mercier du Rocher (1), qui raconte :

"J'avais été chargé d'ouvrir les lettres suspectes que les municipalités étaient tenues de nous faire passer Je n'ai gardé parmi mes papiers, qu'une seule des lettres des émigrés par moi décachetée".

(1) Mercier, Charles-François, dit Mercier du Rocher, né à La Rochelle. Député suppléant à la Législative et à la Convention par la Vendée, il n'y siégea pas. Mais c'était à coup sûr la plus intéressante ; elle était du marquis de la Coudraye, le promoteur, avec le baron Robert de Lézardière, des réunions de gentilshommes du Bas-Poitou par lesquelles avait été commencée la contre-révolution vendéenne.



(Vignette imprimée en tête d'une lettre)

L'INSURRECTION ARMEE

De graves évènements allaient bientôt surgir : l'insurrection de mars 1793, qui éclata, en même temps, depuis le marais breton jusqu'aux confins nordest des Mauges, englobant à la fois le Bocage et la Gâtine, mais que l'on désigne généralement sous le nom de "Guerres de Vendée", allait, durant plus de trois années, troubler la vie économique et politique du département.

Les services de la poste aux chevaux et de la poste aux lettres se trouvèrent aussitôt désorganisés, car les bourgs changeaient souvent de mains après de violents combats. Les campagnes elles-mêmes étant peu sûres.

Sur les 23 bureaux de poste existant au début de 1793, plus de la moitié furent pillés et incendiés, surtout dans le nord du département. Quant aux autres, ils subirent l'effet du blocus. (Lucon, Saint-Gilles-sur-Vie, Les Sables) ou les conséquences de combats sporadiques qui rendirent leur fonctionnement bien aléatoire (Challans, Saint-Hermand, Fontenay-sur-Vendée).

Dans les premiers jours qui suivirent le soulèvement, la confusion était totale du côté des armées républicaines.

Une lettre datée du 28 mars 1793 des administrateurs du département de la Vendée adressée aux citoyens composant les Conseils Généraux des districts des Sables et de Challans réunis, leur dit :

"Nous vous dépêchons un courrier pour vous informer qu'il est parti hier 830 hommes et ce jour 1000 pour se rendre à

Luçon et de là prendre ensemble la route de votre ville en rétablissant les communications interceptées par les brigands... ... Nous prions la municipalité de Marans de vous faire parvenir cette dépêche par la voie la plus sûre et la plus prompte" (Sans doute par voie de mer).

Un extrait d'un procès-verbal daté de Fontenay le 28 avril 1793, met en lumière le désarroi dans lequel se trouvait également l'administration départementale :

"Le Procureur syndic de La Roche-sur-Yon observe que les communications avec le chef-lieu étant interceptées, toutes les dépêches qui ont été adressées au district ou dans d'autres endroits envahis par l'ennemi depuis l'évacuation des membres de l'administration, sont au pouvoir des rebelles.

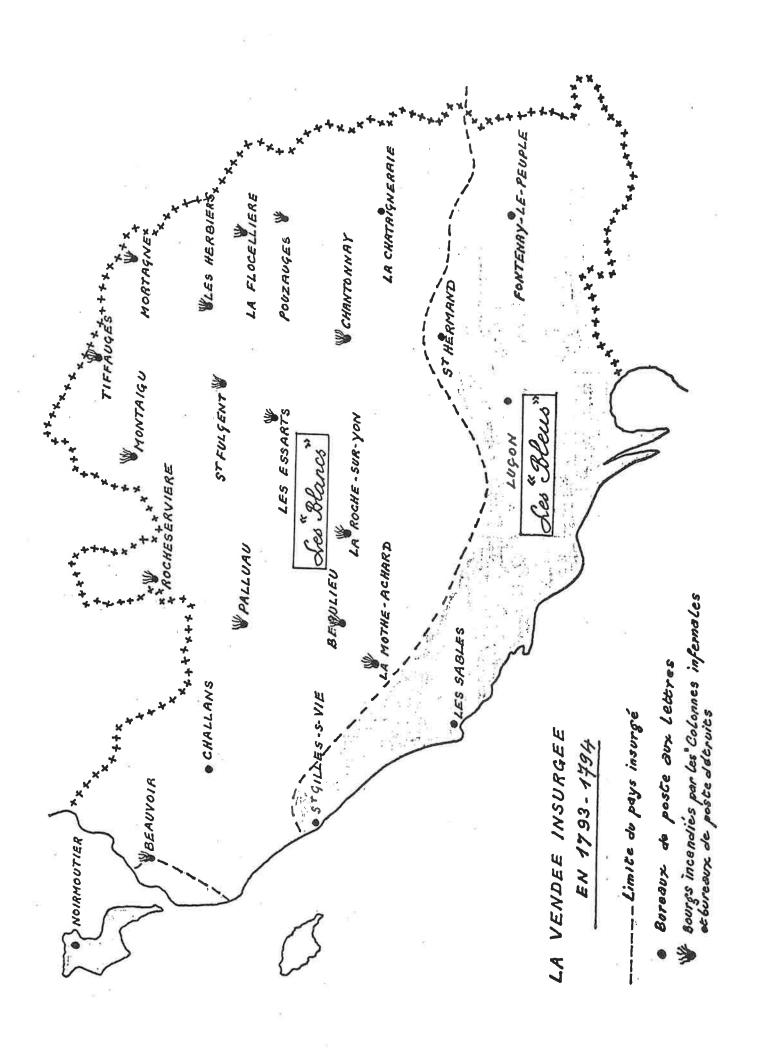
l'Assemblée a arrêté :

- 1) Qu'il sera envoyé un express à Saint-Hermand pour réclamer au directeur du bureau de poste toutes les dépêches restées à ce bureau qui seroient adressées soit à l'administration du district de Challans, soit à celle du district de Montaigu ou à d'autres fonctionnaires publics ou particuliers résidant dans les communes occupées par des rebelles.
- 2) Qu'il sera écrit au directeur des postes aux lettres de Fontenay et de Saint-Hermand pour remettre et renvoyer à l'administration du département toutes les lettres et paquets qui seroient destinés pour les endroits envahis.
- 3) Qu'il sera pareillement écrit aux directeurs des postes de Nyort, Poitiers, et partout ailleurs ou il sera nécessaire pour les inviter à faire parvenir directement au bureau de Fontenay, toutes les dépêches qui auroient leur destination pour les bureaux de Pouzauges, La Flocellière, Montaigu, Mortagne, La Roche-sur-Yon, Saint-Fulgent, Chantonnay, Les Herbiers, Palluau, Beaulieu, Challans et Les Essarts, attendu que ces divers endroits sont occupés par les brigands fanatiques".

Certains directeurs de bureaux de poste, devançant l'attaque de leur cité par les Vendéens, se replièrent vers des centres plus calmes.

On en trouve pour preuve une lettre datée de Fontenay-le-Peuple le 25 germinal an III (14 avril 1795) adressée au district de La Chataigneraie et signée : "Le Boeuf, veuve Josse, directrice de Pouzauges". Cette lettre, scellée à la cire, porte l'empreinte reproduite ci-contre.





LES COURRIERS DES INSURGES

La rapidité avec laquelle se propagea l'insurrection et ensuite s'effectuèrent les mouvements d'attaque des armées catholiques s'explique par la parfaite organisation des "courriers vendéens".

Ce service d'importance capitale avait sans doute été préparé avec soin ; ce qui est certain c'est qu'il existait, ainsi que le prouve le qualificatif de "courrier des brigands" souvent rencontré dans les procédures de commissions militaires.

La peine prononcée contre eux était sévère, mais proportionnée à l'importance que les juges républicains attribuaient à ce service.

Une lettre datée de Niort le 22 octobre 1793 adressée aux citoyens composant le Comité de Surveillance de Fontenay-le-Peuple, nous apporte quelques présisions au sujet de ces courriers.

" Depuis longtemps nous étions persuadés que les brigands de la Vendée avaient au sein de nos villes des correspondants qui les instruisaient exactement de tous nos mouvements.

Aujourd'hui il ne nous reste plus aucun doute à cet égard; plusieurs coupables sont arrêtés et ils ont tout avoué, les monstres. Ils nous ont appris que des courriers passaient presque tous les jours dans notre ville pour aller à La Rochelle, Bordeaux, Saint-Maixent et Poitiers. Ils nous viennent par Fontenay-le-Peuple vraisemblablement; il en est d'autres qui se rendent à Saumur, Nantes et Les Sables.

Ces courriers sont en habits de gendarme ou de garde national. Ils sont deux passeports, l'un des patriotes et l'autre des brigands; ce dernier, quand ils se présentent à nos postes est caché dans la coiffe de leur chapeau. Ils ont en outre un petit fouet dans leur poche dont ils ne se servent que sur le territoire catholique et pour ne pas être retardés ou arrêtés par les patrouilles et postes ennemis.

C'est un signal convenu entre eux.

Il ne semble pas cependant que les correspondances qui furent échangées entre les chefs insurgés aient été frappées d'une marque particulière. On se servit des courriers mais on n'organisa pas un service postal proprement dit.

LE TELEGRAPHE DES MOULINS

Il y eut aussi, disent certains mémorialistes, un télégraphe des moulins ; car les moulins "parlaient" en 1793.

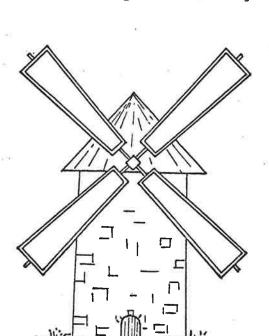
Nous pouvons citer, en particulier, les moulins des buttes de Mouilleron-

en-Pareds, de Pouzauges, des Justices (Saint-Michel-Mont-Mercure),

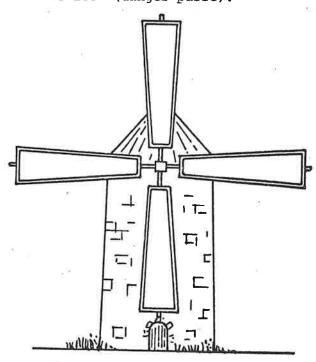
de l'Angebaudière (Saint-Paul-en-Pareds), des Alouettes (Les Herbiers) du Caillon (La Gaubretières), etc ...

La position de leurs ailes, discernée de fort loin, rassurait ou inquiétait la population ; et voici leur langage imagé :

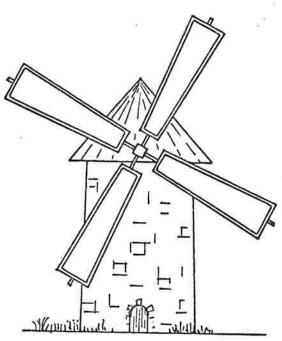
- lère position : "en quartier" (aucun danger ne menace),
 2ème position : "bout du pied" (alerte-rassemblement),
- 3ème position : "en jambe de chien gauche" (danger proche), 4ème position : "en jambe de chien droite" (danger passé).



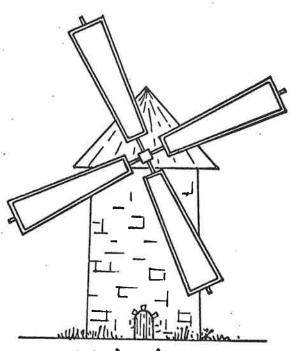
1 - En quartier



2 - Bout du pied



3- En jambe de chien gauche



4-En jambe de chien droits

L'ADMINISTRATION REPUBLICAINE

Par contre, du côté républicain, l'administration départementale et les armées, malgré les vicissitudes du moment, essayaient de maintenir avec les districts des relations postales suffisantes mais parfois bien précaires par suite des embuscades qui étaient dressées aux points névralgiques.

En voici un exemple :

Dellontaigu

Marque postale manuscrite sur une lettre de thermidor an II-juillet-août 1794 (Le tampon postal avait disparu lors de l'incendie de la cité en septembre 1793)

En présence de ces évènements, qui d'ailleurs tournaient à l'avantage des armées vendéennes, la Convention décida l'envoi de plusieurs armées. Le rôle prédominant revint certainement à l'armée de l'Ouest formée à Nantes le 6 octobre 1793.

Une marque postale concrétisa sa présence dans le département.

3.5 DIV. ARMÉE DE L'OUEST

Cette marque a été vue sur des lettres datées de Føntenay-le-Peuple en 1794-1795

On connaît également une marque de franchises postale concernant l'Etat-Major Général de l'Armée de l'Ouest siégeant à cette époque à Fontenay-le-Peuple.

G! de l'armé des côters

Vu sur une lettre datée du 5 brumaire an III (26 octobre 1794)

La 1ère division qui cantonnait aux Sables, a également utilisé occasionnellement un tampon de franchise.

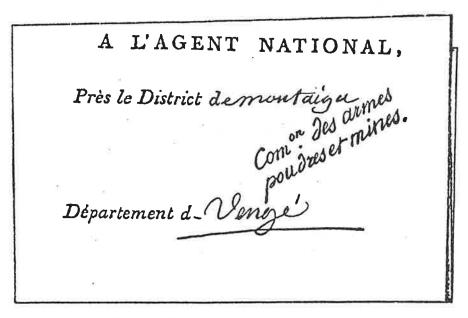


Vu sur une lettre datée du 16 thermidor an III (3 août 1795) signée Descloseaux, général de brigade

Signalons aussi que le 17 brumaire an II (7novembre 1798) à la demande de Merlin (de Thionville), la Convention Nationale décréta que le département de la Vendée porterait le nom de département Vengé.

Cette appellation subsista certainement jusqu'à la fin de la terreur (juillet 1794).

Voici le fac-similé d'une lettre qui confirme ce décret :



Lettre datée du 15 germinal an II (4 avril 1794)

On sait que Fontenay-le-Peuple fut occupé par les Vendéens du 25 mai au début d'août 1793.

L'autorité civile établie au chef-lieu prit, dès que les circonstances le permirent, des mesures de réorganisation des services postaux,

Citons l'extrait du procès-verbal des séances du Conseil Général du département de la Vendée du 9^e jour de frimaire, l'an II de la République Française (29 novembre 1793) :

- "Le Conseil Général, considérant que le rétablissement des bureaux de poste aux lettres dans toutes les parties libres de ce département où ils existaient avant les troubles devient indispensable pour la correspondance avec les autorités constituées qui ont repris leurs fonctions ; après en avoir délibéré, le Procureur Général syndic, entendu, arrête ce qui suit :
 - article 1er les districts sont autorisés à prescrire aux directeurs des postes dont les bureaux sont placés dans les communes de leurs arrondissements respectifs, de reprendre leur service et de procurer sans délai les courriers ou postillons nécéssaires.
 - article 2 Les districts sont également chargés de nommer provisoirement aux bureaux de poste aux lettres établis dans les communes libres et dont les directeurs seraient décédés ou auraient renoncés à leur fonction, afin que la correspondance soit rétablie pour les communes de la même manière qu'elle l'était avant les troubles qui l'on interrompue..."

Devant l'incertitude des armes, la Convention Nationale décida l'envoi de Représentants du Peuple, commissaires politiques investis de tous pouvoirs, soit auprès de l'armée, soit auprès des districts.

Ils bénéficiaient de la franchise postale et, dans ce but, ils avaient été munis de tampons spéciaux oblitérants dont nous avons retrouvé trois types :



Representant 3

Vu sur une lettre datée de Fontenay-le-Peuple le 6 frimaire an III (26 novembre 1794) Le 29 pluviose an III (17 février 1795)

à Fontenay-le-Peuple



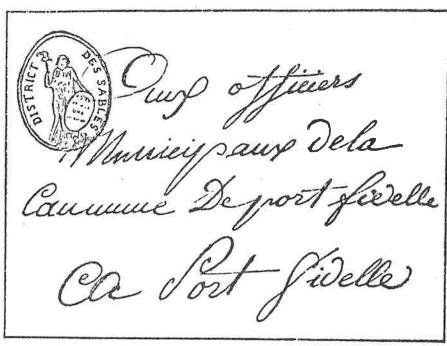
le 7 prairial an III (26 mai 1795)

Parfois, certains districts utilisèrent comme marque de franchise, leur cachet administratif, ce qui n'était certes par réglementaire; mais comme dans toute période d'exception, ces faits n'attirèrent guère l'attention.

Furent dans ce cas notamment : Fontenay-le-Peuple et Les Sables.

Vu sur une lettre datée du 21 frimaire an III (11 décembre 1794)





Lettre du 5 fructidor an III (22 août 1795)

Quant aux lettres officielles, elles étaient parfois revêtues, au recto, d'une mention manuscrite valant franchise postale ; par exemple :

"S. M. le Général Travot" (S. M. = service militaire),
"Service des postes" et paraphe (lettre de Fleury, inspecteur des postes).

Ce courrier était assuré par des estafettes, seul moyen rapide, mais combien précaire, du fait des embuscades.

Par une lettre en date du 12 messidor an II (30 juin 1794), le citoyen Binet, contrôleur des postes et messageries de Fontenay-le-Peuple, avisait les administrateurs du département que :

".... la messagerie de Fontenay aux Sables par Luçon vient d'être rétablie et mise en activité, il y aura un ordinaire par semaine"

Cependant, en avril 1795, l'insécurité régnait encore sur certaines routes et les services rétablis ne pouvaient guère assurer un trafic postal normal.

Aussi, le chef du district de Fontenay-le-Peuple conseilla t-il à certaines municipalités d'organiser un service de piétons pouvant plus facilement se jouer des embûches que les courriers à cheval du temps de paix.



ÉTAT-MAJOR.

LIBERTÉ. É GALITÉ. MORT AUX INTRIGANS ET AUX INUTILES.

Au Quailier - Général, auf Sabler Les Jo preside l'an Deuf de la République Française, une, indivisible & impérissable ____ auf Committée Queveillement

Les services administratifs des districts faisaient souvent orner par l'imprimeur leur papier à lettre d'une vignette représentant une figure allégorique, soulignée de slogans qui variaient selon les impératifs politiques du moment.

LES LIAISONS AVEC L'ILE D'YEU

Toutefois, 1795 n'allait pas se terminer sans que surgissent de nouvelles difficultés pour l'organisation postale à la suite de deux évènements que personne ne pouvait prévoir :

l'arrivée du Comte d'Artois et le débarquement d'un détachement anglais qui occupa l'île d'Yeu du 2 octobre au 17 décembre de la même année.

Ceux-ci partis, aucune liaison postale ne fut reprise immédiatement. Aussi, dans une lettre du 26 vendémiaire an V (17 octobre 1796), les habitants ne se foient-ils pas faute de protester auprès de l'administration centrale contre l'oubli dans lequel ils étaient plongés du fait des guerres de Vendée :

"Avant la Paque de 1785, exposaient-ils dans cette lettre, ou cette ile fut réunie au domaine, leur communication avec le continent se faisait par un bateau de poste envoyé, chaque semaine, au port de Beauvoir. Cette communication était à leurs frais. Ils avaient placés sur le clergé (de France) un fonds de 14.000 à 15.000 livres dont le produit était employé au paiement du bateau et des matelots qui y étaient employés.

Durant le cours de la Révolution, l'Etat s'est emparé de ce fonds. Les relations de l'isle avec le continent n'ont cependant souffert aucune interruption, le bateau de poste seulement, au lieu d'aller à Beauvoir que les troubles de Vendée rendent inaccessible, a été dirigé aux Sables où la receveuse de ce district payait exactement à chaque voyage le salaire du bateau et des matelots.

... Cet ordre de choses a duré jusqu'à l'invasion de l'Isle Dieu par les anglais. Depuis leur retraite, les habitants sont demeurés dans un état d'isolement et d'abandon...

Il faudrait que toutes les expéditions des bureaux des départements pour l'isle Dieu fussent adressées au bureau de poste de Beauvoir".

Il ne fut pas immédiatement donné une suite favorable à cette requête, Le 7 prairial an V (26 mai 1797), le ministre de l'Intérieur se bornait à la transmettre au commissaire du Pouvoir Exécutif :

"Citoyens, il me parait comme à vous très urgent d'établir un bateau de poste qui fasse directement le service du canton de l'Isle Dieu.

J'ai communiqué au ministre des Finances les motifs que vous développez dans votre lettre du 16 de ce mois pour prouver la nécéssité de cette mesure ...".

Pourquoi donc ce retard dans les communications entre l'ile et le continent ?

Il faut y voir l'application de l'ordre du général Hoche daté du 21 prairial an IV (9 juin 1796) stipulant que les habitants de l'isle Dieu ne pourront communiquer avec le continent que par Saint-Gilles ; ensuite la défense faite le 22 vendémiaire an VI (13 octobre 1797) par le commandant de Saint-Gilles aux habitants de l'ile de communiquer avec le continent.

Le général Travot, par lettre du 26 fructidor an VII (12 septembre 1799) informait l'administration centrale de la Vendée que :

".... l'éxécution de l'ordre du général Hoche concernant la communication avec l'isle Dieu est maintenu et pourrait bien servir de réponse à la demande que fait l'administration de cette ile de faire aborder le bateau de poste près de Fromentine; mais j'ai d'autres raisons qui prouvent combien il serait dangereux de leur accorder la permission sollicitée.

J'ai la certitude que des émigrés, sous le costume de chaudronnier, se sont embarqués à La Barre-de-Mont,

.... Il est nécéssaire que ce bateau aborde à Saint-Gilles où une surveillance rigoureuse peut être exercée".

Pourtant, le bateau de poste qui avait repris ses fonction ne put assurer qu'un service irrégulier et pour une destination variable, car les lettres furent frappées soit de la marque postale des Sables, soit de celle de Saint-Gilles-sur-Vie.

Par lettre datée du 15 thermidor an VII (2août 1799), le Commissaire du Directoire éxécutif du canton faisait connaître au commissaire de l'administration centrale de la Vendée que :

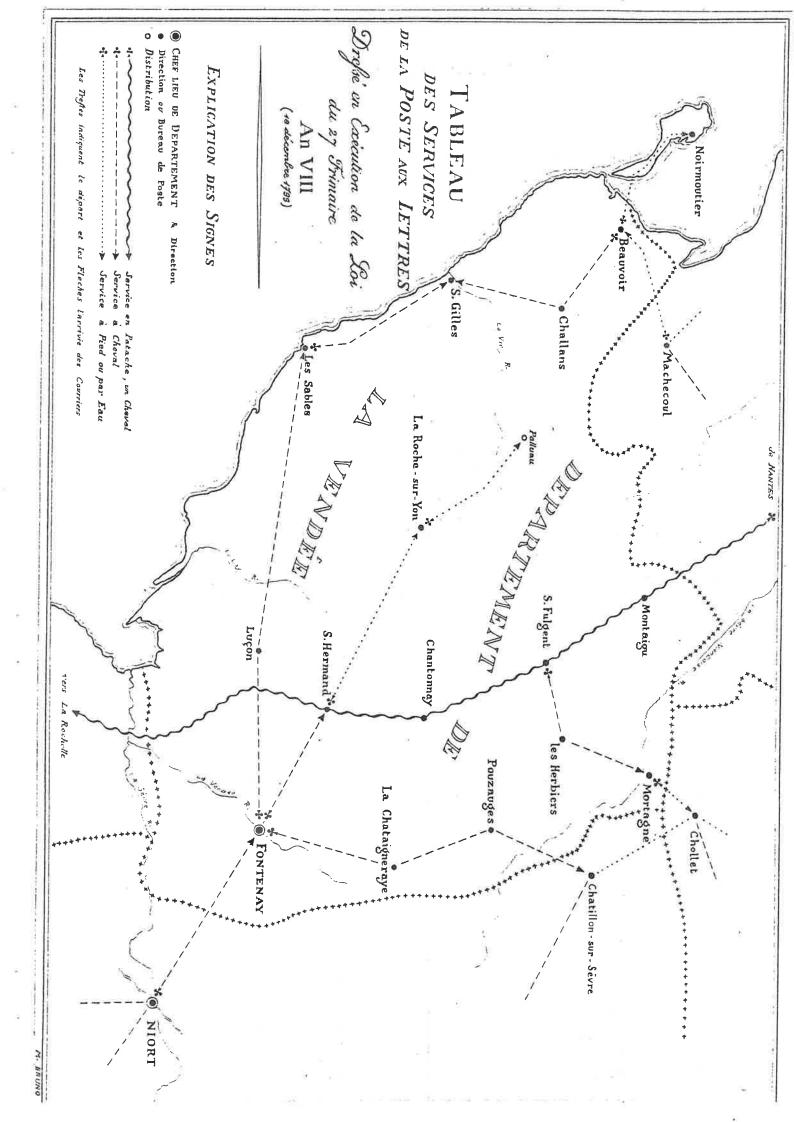
"Notre bateau de poste, parti d'icy le 7 thermidor n'est pas encore de retour. La raison de son retard est l'impossibilité de faire le trajet sans tomber entre les mains de nombreux pirates qui croisent dans nos parages

... Le maitre d'un bateau fort léger épie le moment d'aller à La Barre de Mont et de là à Saint Gilles par le chemin de terre.

Il me promet de se charger d'une lettre ; pourvu qu'elle ne soit pas volumineuse, parce qu'il est chargé de beaucoup de bagages et qu'il doit faire le voyage de La Barre à Saint-Gilles à pied".



Cachet de sacs postaux militaires (cuivre : 32x27)



LA RENAISSANCE DE LA POSTE

A l'intérieur du département, la sécurité avait encore besoin d'être assurée. Dans ce but, le général Travot, par une lettre du 9 nivôse an VII (29 décembre 1798), de son quartier général aux Sables, avisait l'administration centrale de la Vendée que :

".... trois compagnies de chasseurs à cheval sont disposées uniquement pour la correspondance et les escortes des malles du courrier".

Cette longue période troublée va enfin se terminer. La flotte anglaise cesse de croiser au large des côtes vendéennes et le calme renaît à l'intérieur du département.

Mais dans ce pays ruiné, en partie détruit, les bureaux de poste ne reprennent que très lentement leur activité. Par exemple, une seule liaison régulière par voiture, et encore en patache, était assurée de Nantes à La Rochelle, tant la voirie vendéenne était défectueuse au terme de l'insurrection de 1793.

Il fallut attendre l'application de la Constitution de l'an VIII et l'avène ment du Consulat pour voir s'établir une réorganisation de la poste en général.

En exécution de la loi du 27 frimaire an VIII (18 décembre 1799), un tableau des services de la poste fut dressé pour l'ensemble du territoire. Voici d'après la carte ci-jointe, comment s'effectuait le transport des lettres dans le département.

Au début du XIXe siècle le nombre de routes augmenta et, vers l'an XII (1803-1804), le service se compléta par les itinéraires suivants :

- route de Saint-Fulgent à La Roche-sur-Yon, par les Essarts,
- route de Montaigu à Clisson,
- route de La Roche-sur-Yon aux Sables, par la Mothe-Achard,
- route de Challans à Machecoul.

A cette époque, les bureaux se trouvaient établis comme suit ;

BUREAUX	DIRECTEURS		
Beauvoir Challans Chantonnay Fontenay La Chataigneraie La Roche-sur-Yon Les Herbiers Les Sables Luçon Montaigu Mortagne Noirmoutier Pouzauges Saint-Fulgent Saint-Gilles Saint-Hermand	Rouillé Viaud (veuve Rouillé) Fleurisson Fleury Pouzin Gouipilleau Chouzeau-Allard Gobert Chirouze Sorin-Trastour Hulin Despres Josse (veuve) Mazure Chauviteau Merlet (jeune)		

Il est bon de préciser que sous le Consulat une politique d'apaisement fut mise en vigueur et, par un arrêté du 9 fructidor an IX (27 août 1801), la ville de Fontenay-le-Peuple prit le nom de Fontenay qui persista durant tout le 1er Empire.

Du fait de l'aménagement d'anciens chemins en routes de poste et de l'impulsion donnée au service postal par le Premier Consul, de nouveaux bureaux furent créés.

En octobre 1804, une direction fut ouverte à Avrillé; quant au bureau de La Mothe-Achard rétabli en distribution le 1er vendémiaire an IX ~ (23 septembre 1800), il fut converti en direction courant octobre 1804.

D'autre part, pour répondre à une augmentation du trafic, quelques bureaux de distribution furent également ouverts ; ce sont :

- L' Isle Dieu en 1803,
- . Tiffauges en 1804 et Les Essarts.

Mais le principal restait à faire pour remettre les choses en état, ce sera l'oeuvre de Napoléon Ier.

curring.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES IMPRIMEES /

ARCHIVES Dles VENDEE

1 F2 1/36, Carte du théâtre des guerres

de Vendée, par Colon.

BILLAUD (Chan.) et D'HERBAUGES (J.) La guerre au bocage vendéen 1793 (Fontenay-

le-Comte 1960)

BRUNO (M.)

La poste en Bas-Poitou et en Vendée

(Feuilles marcophiles n° 154 - Paris 1963).

CHASSIN (Ch. L.)

La préparation de la guerre de Vendée-

Volume III, pages 117 à 120 (Paris 1892).

FAUCHEUX (M.)

L'insurrection vendéenne de 1793 (impri-

merie nationale 1964).

FIGUIERES

Les noms révolutionnaires des Communes

de France (Paris 1901),

de la GORGE (P.)

Histoire religieuse de la Révolution

Française - carte concernant la Vendée

insurgée en 1793.

MALLERAY (lieutenant-colonel H de) Les Cinq Vendées - carte de la Yendée

militaire (Angers 1924).

/ SOURCES MANUSCRITES /

ARCHIVES Dles VENDEE

Série L - 39 - 187 - 245 - 378 - 716 - 916

1056.



BUREAU D'ÉTUDES

Bd Auguste Durand - 85600 MONTAIGU Téléphone 94.05.95 et 94.00.85

Constructions traditionnelles

Plans sur mesures

Un service complet :

ETUDE DE PLAN - DEMARCHES ADMINISTRATIVES
PLAN DE FINANCEMENT - SURVEILLANCE DES TRAVAUX

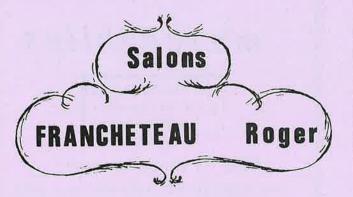
BEAUTE

COIFFURE

SOINS DES

MANUCURE

CHEVEUX



HOMMES - DAMES

Tel: 94.02.66

7, Place Dugast Matifeux 85600 MONTAIGU





VÉHICULES NEUFS ATELIER - MÉCANIQUE TOLERIE - PEINTURE

Route de Cholet - 85600 MONTAIGU

T. (51) 94.00.92

CAISSE D'EPARGNE

12, place de la Préfecture Tél. 39-03-00



DÉPOTS - PRÊTS COMPTES CHÈQUES 78, rue Jacques Cartier Tél. 62.61.77

Centre Commercial La Garenne Tél. 62.61.83

Centre Commercial La Généraudière

80 rue du Général Guérin - Bourg - Sous - la Roche
Tel · 62 · 31 - 51

Pour ceux qui veulent compter plus

CASTIES SPORT

tout pour le sport

7, Rue Thiers
LA ROCHE SUR YON

offres marcophiles

A. TOUTGHALIAN 6, rue des Couvaloux 92150 Suresnes

Tel. 506.74.39

ACHAT de Marques postales et timbres sur lettres tous pays

-Réponse rapide à toute proposition-VENTE UNIQUEMENT PAR CORRESPONDANCE

(Spécimen sur simple demande)

Rubrique régulière d'oblitérations et d'affranchissements 1600 - 1950.

LAVALETTE...? connais pas!

Qui d'entre-nous n'a pas été étonné d'entendre cette réponse de la bouche de la jeune génération : "DE GAULLE...? Connais pas!". la plupart des anciens de l'Amicale ont connu cette époque particulièrement pénible de l'occupation où, malgré les nombreuses émissions philatéliques à l'usage des collectionneurs (déjà!), il fallait s'accrocher, pour survivre, à cette branche de salut que nous devinions outre-Manche. Pour les jeunes, c'est simplement l'Histoire, pas plus.

La comparaison est, certes, difficile à supporter, mais combien d'entre les philatélistes ont entendu parler de LAVALETTE, ce Directeur de l'administration postale sous NAPOLEON, puis sous les "CENT JOURS", dont le destin fut, sinon tragique, du moins hors du commun. Il mérite, je crois, d'être relaté.

BONAPARTE venait d'écraser les Autrichiens à Arcole, lorsque Antoine LAVALETTE fut, pour la première fois en 1798 présenté au futur empereur qui devina aussitôt de profondes qualités dans ce petit bonhomme timide et joufflu. Il accéda assez vite, dès 1802, à la Direction générale des Postes, d'où il fut chassé, pour cause de Première Restauration, en 1814, après en avoir considérablement amélioré le fonctionnement.

Nommé comte DE LAVALETTE, il avait épousé Emilie DE BEAUHARNAIS dont la tante devint... impératrice des Français...!

Lorsque, le 20 mars 1815, LAVALETTE apprit que LOUIS XVIII avait fui devant celui qu'on appelait l'Usurpateur, de retour de l'Ile d'Elbe, sa grande satisfaction des évènements et sa joie ne lui firent point oublié "sa" Poste pour laquelle il avait tant oeuvré. Il se rendit à la Direction Générale des Postes où il constata que son remplaçant, issu du Traité d'Amiens, avait littéralement fui sans laisser de consignes. NAPOLEON était aux portes de PARIS, il décida, seul, de remettre le service en marche. C'est ce qui allait le perdre! En effet, au retour de LOUIS XVIII le 18 juillet 1815, un inspecteur de police arrêta, à son domicile, le comte DE LAVALETTE qui, encadré de 4 gendarmes, fut incarcéré à la Conciergerie.

Tout le monde n'avait pas l'obstination de la fidélité et, notre ex Directeur des Postes demeurait confiant puisqu'il n'avait sûrement pas porté atteinte au nouveau régime en assurant, même d'office, le fonctionnement de la Poste pendant ces journées troubles.

Mais il fallait des têtes.... Pour l'exemple! Nous passerons sur les détails pour dire qu'il fut, comme le Maréchal NEY, condamné à la peine de mort. Tout PARIS en fut scandalisé. Mme DE LAVALETTE, malgré d'ultimes démarches auprès du Roi, ne put obtenir sa grâce et elle ne pensa plus qu'à faire évader son époux.

L'exécution était prévue pour le 21 décembre 1815. Le 20 décembre, à 8 heures du matin, après bien des péripéties, elle pénétra dans le cachot de son mari, vêtue de deux robes et de nombreux atours. Elle avait difficilement convaincu M. DE LAVALETTE d'avoir à se déguiser en ...Mme DE LAVALETTE au moyen de ces vêtements qui devaient, autant que possible, lui donner l'apparence de la femme du condamné. Ce ne fut pas facile.... Mais l'évasion ainsi conçue réussit—de justesse— et Mme DE LAVALETTE prit la place de son époux.

.../...

Lorsque l'évasion fut connue du Roi, la cour fut d'abord stupéfaite, puis réclama vengeance. Inutile de dire que toute la France fut passée au peigne fin, sans résultat d'ailleurs... Témoins de cette époque, les documents figurant à la fin de cette rubrique. C'était l'affolement le plus total. Pourtant, la situation ne manquait pas de saveur ! LAVALETTE s'était caché, en effet, chez un bonapartiste dont l'appartement était situé... au-dessus de l'Hôtel de police ! Malgré la prime offerte de 15.000 frs-or, il demeurait introuvable.

Passons sur les détails. Il sera bon de savoir, toutefois, que même les anciens ennemis de l'empire furent émus de cette rage sanguinaire. C'est ainsi que le 9 décembre 1816, déguisé en "officier allemand attaché à l'état-major anglais", LAVALETTE quitta PARIS en "boggy", accompagné du colonel anglais WILSON et d'un autre officier nommé ELISTER. Bien des péripéties guettaient l'attelage. Ils arrivèrent néammoins à VALENCIENNES, dans le brouillard, vers la frontière belge. L'alerte fut donnée alors que tout ce monde était passé "de l'autre côté" depuis un quart d'heure.

On ne peut le nier : ce brouillard qui ne permettait plus d'utiliser le télégraphe optique, seul moyen de communication "rapide" de cette époque, a sauvé la vie de nos fuyards. En effet, l'équipage était, depuis quelques jours, repérés sur cette route, mais l'ordre de les arrêter à tout prix ne parvenait, chaque fois, que quelques heures après son passage. Un peu plus tard, nos anglais retournèrent à PARIS où ils furent arrêtés, jugés et ...acquittés sous la pression de l'Angleterre. LOUIS XVIII n'avait rien à refuser au souverain anglais...!

Que devint Mme DE LAVALETTE pendant ce temps ? Sa santé et sa raison se dégradèrent tant qu'on crût devoir lui rendre sa liberté et... sa misère morale et physique. Quand LAVALETTE revint à PARIS après que les esprits se furent calmés, six ans après, il eut du mal à reconnaitre son épouse.

D'autres évènements attendaient le couple qui acheva son existence, dans l'oubli, quelques années plus tard.

Loyal, honnête, d'une conscience exemplaire, le comte DE LAVALETTE n'avait en réalité commis qu'une faute : celle de vouloir, pendant des jours aussi troublés, assurer à tout prix l'acheminement du courrier....



PORTRAIT DE LAVALLETTE.

Grayure ancienne.

BOURHON-VENDEE, le IL. 11 6 Bourt & Wonder. LE SOUS-PRÉFET DÉPARTEMENT de à Monsieur le Maire de LA VENDÉE. Monsieur le maire, Objet de la Lettre. faralette, De most Treat de m'emprette de Vouspen prevens extreut to maire ; front que lease oufet for Surveillance fa pluy o Lacte Tes You gaures qui pourraient my passeporte avec & tattention Sals écupaleuse.

D'un motre 48 Contimetres, chevour chatains Chause, Sourciles chatainso, front hour me ordinaire, your bruns, Course petite, wenton towe, Visage plein, grave De petite Wirole? J'ai l'honneur d'être avec estime et considération; Monsieur le Maire, Potre très-humble et trèsobeissant scrviteur,

BOURBON-VENDEE, le 29 2 181 S PRÉFECTURE de Bourbon = Vendee. LE SOUS-PRÉFET <: - wi - ci :: ci - - obi -DE L'ARRONDISSEMENT DE BOURBON-VENDÉE, DEPARTEMENT de à Monsieur le Maire de LA VENDÉE. 20. 213 Monsieur le maire Objet de la Lettre. Ž4 . que haverser wiedt notre Commune! Nos Le vour to autoretto Now recommandant Surveillance toute particuliere

Sidnalement: marie Phayand 7 age

J'ai l'honneur d'être avec estime et considération;

Monsieur Le Maire,

Votre très-humble et trèsobéissant serviteur,

_e Le lecteur s'étonnera sans doute des différentes orthographes uti-Postface lisées: les lettres officielles parlent du "sieur de la Va<u>ll</u>ette" , le timbre (Yvert 969) écrit"Lavallette" et la notice officielle des P.T.T. mentionne que l'intéressé signait ainsi. Sous le timbre susdit, le catalogue Yvert porte "comte de la Va<u>l</u>ette".Cette dernière orthographe est celle qui est reprise par les dictionnaires ou encyclopédies . Nous l'avons utilisée dans cet article.

LES AGENCES POSTALES

EN VENDEE - AVANT 1970

Les Agences postales sont des établissements secondaires qui ont, en principe, les mêmes attributions que les Recettes de plein exercice. Elles sont donc destinées à rendre d'appréciables services aux populations rurales des petites communes où elles sont installées.

L'ouverture d'une Agence postale ne peut être autorisée que par la Direction départementale. Elle est placée sous l'autorité immédiate du receveur de son bureau d'attache. Son gérant (qui est une femme dans la presque totalité des cas), ne fait pas partie du personnel des P.T.T. Il n'est pas rétribué par l'Administration qui, cependant l'a agréé, puis l'a équipé,... et ensuite qui le contrôlera, qui vérifiera sa caisse, ses écritures, etc...

Le gérant, d'ailleurs, ne reçoit aucune instruction professionnelle particulière si ce n'est, parfois, un stage dans un bureau de poste voisin. Mais c'est lui qui doit procurer le local nécessaire et en réaliser l'installation à ses frais. Si ce local n'appartient pas à la commune, l'Agence occupe alors une partie de l'habitation personnelle du gérant.

Car un gérant d'Agence postale n'est tenu de consacrer que 3 à 5 heures par jour au service de la Poste. En dehors de celà, il se livre à une autre profession.

Le nombre des Agences postales a beaucoup varié dans notre département. On en comptait une trentaine seulement en 1948, et le double en 1980 (il y en avait exactement 61, après la suppression de Falleron).

Dans le tableau ci-après, sont condensés tous les renseignements que nous avons pu recueillir sur les Agences postales de Vendée...

LES AGENCES POSTALES

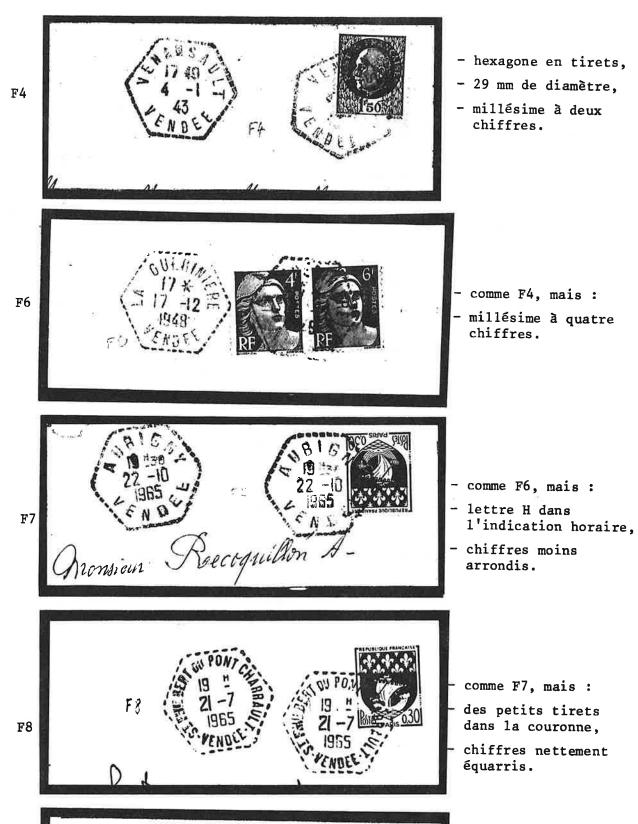
		T			,		,
NOM DE LA LOCALITE	BUREAU D'ATTACHE	F4	F6	F7	F8	F9	ENSUITE
L'Aiguillon-sur-Vie	Landevieille	32 X 33	?	1959 X 1966			A.P.
Antigny ·	La Châtaigneraie	30 X 43	1948 X	1957 X 1966		1968 X 1969	A.P.
Aubigny	La Roche-sur-Yon	32 X 43	1948 X 1950	1957 X 1966		1967 X 1970	A.P.
La Boissière-des-Landes	La Roche-sur-Yon	30 X 41	1948 X 1950	1955 X 1961	?		A.P.
Bourneau	Fontenay-le-Comte	ļ		1960 X 1966		1967 X 1969	A.P.
Brétignolles	Les Sables d'Olonne	27 X 47	?	1951 X 1953			R.3e
Brétignolles-sur-Mer	Les Sables d'Olonne	ļ		1956 X 1958			R.3e
Chaillé-sous-les-Ormeaux	La Roche-sur-Yon	37 X 42	1948 X	1960 X 1962	1964 X 1966	1967 X 1969	A.P.
Chambretaud	La Verrie	30 X 47	1948 X	1953 X 1965		1965 X 1969	A.P.
Chavagnes-les-Redoux	Chantonnay			1960 X 1966		1967 X 1969	. A.P.
Cheffois	La Châtaigneraie	36 X 47	?	1960 X 1966			A.P.
L'Epine	Noirmoutier	37 X	1948 X 1950	1952 X			R.3e
Falleron	La Garnache	?	X 1950	1957 X 1966			
Fougeré	La Roche-sur-Yon			1957 X 1961			A.P.
Froidfond	La Garnache	?	?	1956 X 1966			A.P.
Grues	Luçon	28 X 45	1949 X 1950	1954 X 1966			A.P.
Le Gué-de-Velluire	Luçon	32 X 47	1949 X	1954 X 1966			
La Guérinière	Noirmoutier	31 X 34	1948 X 1950	1952 X 1956 -			R.3e
Les Landes-Genusson	Montaigu	?	1949 X	1955 X 1961	.?		R.4e
Le Mazeau	Maillezais	25 X	1948 X	?	?		
La Meilleraie-Tillay	Pouzauges	36 X 42	?	2			R.D.
Menomblet	Pouzauges	29 X	1948 X 1951	1959 X 1962			A.P.
Menomblet	Pouzauges			1962 X 1966			A.P.

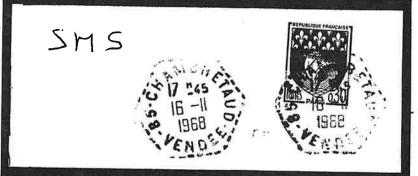
NOTA : Les soudures ne sont certes pas parfaites dans les dates d'utilisation des différents types de cachets. Nous sollicitons l'aide amicale des collectionneurs d'oblitérations de Vendée pour combler les lacunes et améliorer le présent tableau.

DE VENDEE AVANT 1970

NOM DE LA LOCALITE	BUREAU D'ATTACHE	F4	F6	F7	F8	F9	ENSUITE
Les Moutiers-sur-le-Lay	Mareuil-sur-Lay	38 X 44	1945 X 1951	1952 X 1 953			
Moutiers-sur-le-Lay	Mareuil-sur-Lay		_	1960 X 1961			ļ
Notre-Dame-de-Monts	?	36 X 46					R.3e
La Pommeraie S/ Sèvre	Pouzauges	?	?	1957 X 1960			A.P.
La Pommeraie S/ Sèvre	Pouzauges			1961 X 1966			A.P.
Pouillé	Ste Hermine	23 X	1948 X 1949	1952 X 1966			A.P.
Réaumur	Pouzauges	31 X 47	1948 X 1950	1956 X 1966))		A.P.
St Denis-du-Payré	Luçon	34 X	1948 X	1959 X 1966			A.P.
Ste Flaive-des-Loups	La Roche-sur-Yon	36 X 42	1950 X	1955 X 1966			A.P.
St Hilaire-de-Loulay	Montaigu	29 X 47	- 2	1953 X 1957		-	R.D.
St Malo-du-Bois	La Verrie	x 47	1948 X	1953 X 1966			A.P.
St Martin-de-Brem	Les Sables d'Olonne	32 X 44	1948 X 1949	1952 X 1964			R.4e
St Maurice-le-Girard	La Châtaigneraie	38 X	X 1950	1955 X 1966			A.P.
St Michel-Mont-Mercure	Pouzauges	32 X 47	1948 X 1961	1957 X 1966			R.D.
St Philbert-du-Pt-Charrault	Chantonnay	32 X	?	1959 X 1962	1963 X 1966		A.P.
St Prouant	Chantonnay	39 X	1948 X	1952 X 1966			A.P.
Ste Radégonde-des-Noyers	Luçon	35 X	1948 X 1950	1960 X 1966			A.P.
St Vincent-Sterlanges	Chantonnay			1962 X 1966			A.P.
Sérigné	Fontenay-le-Comte	30 X 47	1948 X 1951	1956 X 1962			A.P.
Thorigny	Bournezeau	?	?	1952 X 1963	1965 X		A.P.
Thouarsais-Bouildroux	La Caillère	-		1960 X 1965			G.A.
Venansault	La Roche-sur-Yon	32 X 46	1948 X 1950	1956 X 1962			R.D.

... et voici les différents types de cachets qui y ont été utilisés.





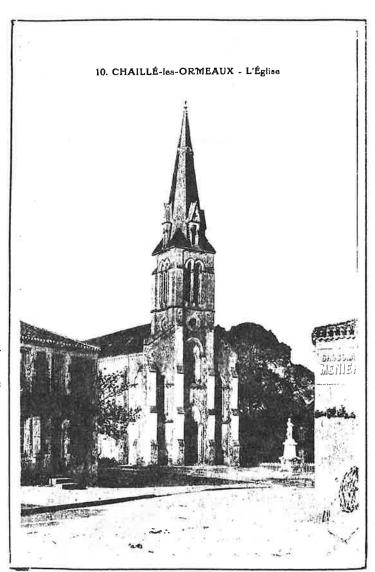
F9

comme F8, mais en plus le n° de code du département (85). Une Agence Postale a toujours l'espoir de devenir une Recette-Distribution et, peut-être même, une Recette de plein exercice si un accroissement démographique, une expansion économique ou quelque influence politique favorable survient. D'heureuses promotions ont été acquises par les agences de Brétignolles-sur-Mer, l'Epine, la Guérinière, les Landes-Genusson, la Meilleraie-Tillay, Notre Dame-de-Monts, St Hilaire-de-Loulay, St Martin-de-Brem, St Michel-Mont-Mercure et Venansault.

Par contre, beaucoup d'entr'elles ont été maintenues au même échelon dans la liste officielle des établissements postaux de Vendée. Celle qui détient le record de longévité est Chaillé-sous-les-Ormeaux, et cette constance mérite bien quelques explications.

LA DOYENNE DES AGENCES POSTALES DE VENDEE

Vous ne connaissez peut-être pas cette localité, dont le nom évoque la demidouzaine d'ormeaux séculaires qui ombrageaient la place de son église au temps lointain de mon enfance.



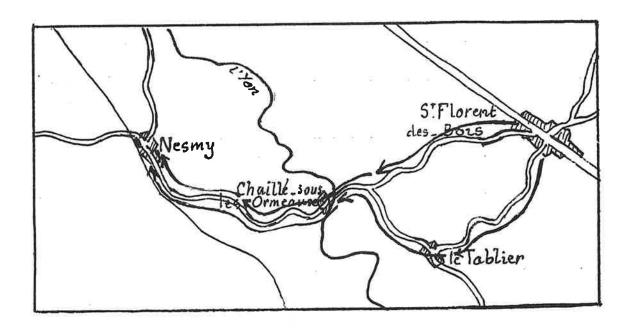
Silhouette d'un des ormeaux.

En 1981, i1
n'existe plus
qu'un seul vénérable survivant,
près de l'entrée
du presbytère.

Vers 1900, Chaillé-sous-les-Ormeaux était tout simplement un charmant village bâti sur un des immenses côteaux qui dominent la vallée de l'Yon. L'ensemble de sa population compte moins de mille habitants, la plupart étant des agriculteurs, sauf les gens du bourg, qui sont des commerçants ou des artisans. Un tuilerie réputée est la seule industrie locale. Ni foires, ni marchés. Point de professions libérales.

Ponc pas besoin d'un luxueux bureau de poste, une modeste Agence postale suffira aux faibles exigences de cette paisible bourgade. Depuis 1937 seulement ! Car, auparavant, les usagers de la Poste (peu nombreux, il est vrai) ne disposaient que d'une boîte aux lettres.

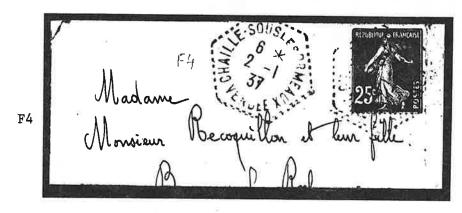
Au début du siècle, la levée de cette boîte était assurée deux fois par jour par un courrier hippomobile. Cet antique précurseur de la Poste automobile rurale faisait la navette entre la Recette-Distribution de St Florent-des-Bois et la gare de Nesmy, où il remettait les sacs de dépêches et déposait ses voyageurs.



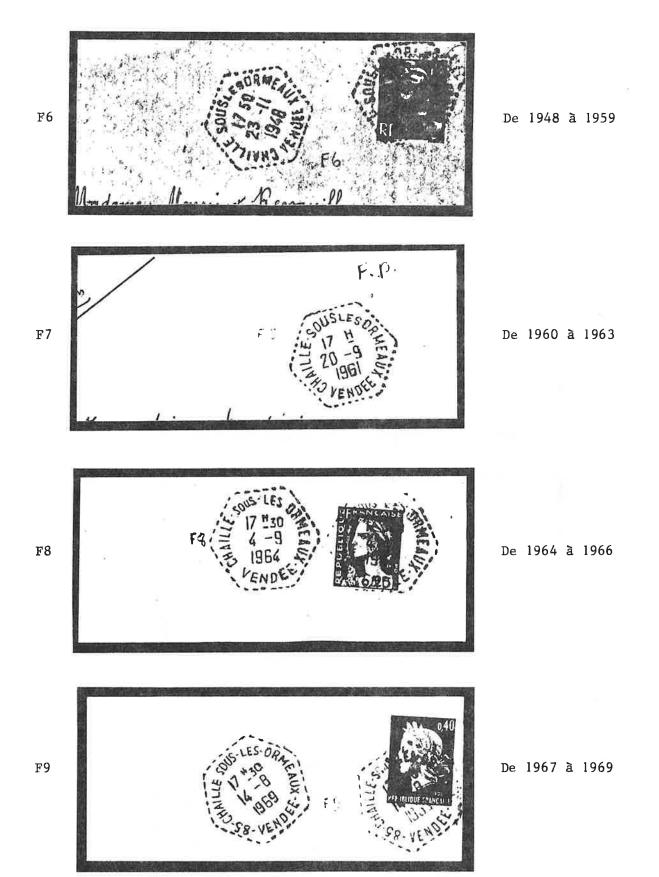
De l'origine à 1914, l'itinéraire était réduit à St Florent-des-Bois, Nesmy (aller et retour) en passant par Chaillé-sous-les-Ormeaux. Par la suite ce parcours fut modifié pour desservir Le Tablier.

L'ouverture d'une Agence postale fut un évènement important pour tous les Chaillezais. Pensez donc ! Plus d'obligation d'aller jusqu'à Nesmy pour expédier un mandat, pour téléphoner au médecin ou appeler en hâte le vétérinaire. Quelle commodité ! L'Agence est là, à deux pas. La gérante est connue de toute sa clientèle, qu'elle reçoit toujours familièrement, souvent même après l'heure règlementaire de fermeture. Que désirer de plus ? Et cela dure depuis près de 50 ans.

Sa longue existence a permis à l'Agence postale de Chaillé-sous-les-Ormeaux d'utiliser successivement (c'est un cas unique en Vendée) les cinq types de cachets hexagonaux possibles. Les voici dans leur ordre chronologique.



DE 1937 à 1947



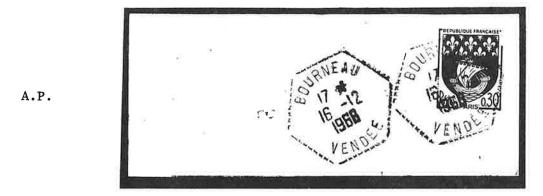
Depuis 1980, la fièvre de la construction a gagné les coteaux de Chaillé-sous-les-Ormeaux et des hameaux, nombreux et coquets, surgissent dans un site champêtre. Cette extension de l'habitat favorisera-t-elle la promotion de l'Agence postale à un échelon supérieur ?...

QUELQUES REMARQUES OU PARTICULARITES

L'Aiguillon-Sur-Vie, est actuellement dénommé l'Aiguillon-la-Chaize, depuis sa fusion avec La Chaize-Giraud.

F7 de Bourneau. Ce cachet n'est pas entièrement conforme aux caractéristiques de ce type. La partie supérieure du bloc-dateur (indication horaire sans H, présence d'un astérique, forme plutôt arrondie des chiffres du mois et de son quantième) semblent provenir du E6, qui était utilisé lorsque Bourneau était Recette Auxiliaire Rurale.

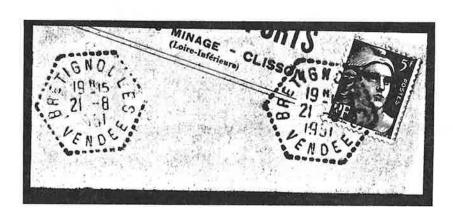
Si l'on compare les deux oblitérations ci-dessous, des ressemblances sont frappantes.

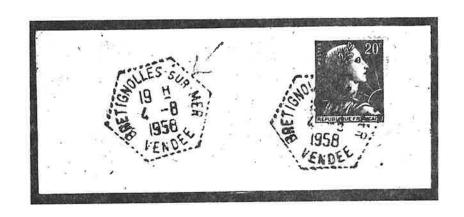


blique
-BOURNEAU

R.A.R.

BRETIGNOLLES - S'appelle maintenant Brétignolles-sur-Mer, d'où les deux oblitérations au type F7.

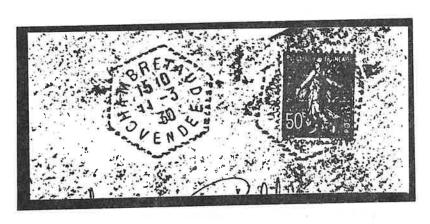




CHAMBRETAUD

- A utilisé le 2-7-1953 un curieux cachet dont la couronne est celle du type F4 employé antérieurement, mais dont le blocdateur est bien au type F7. Combien de temps cette variante a-t-elle été en usage ? Cela reste à déterminer.

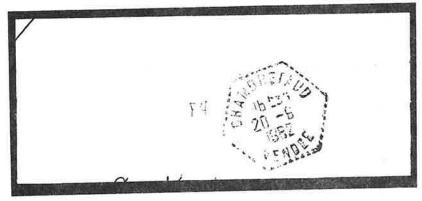
F4.



F4 X F7



F7



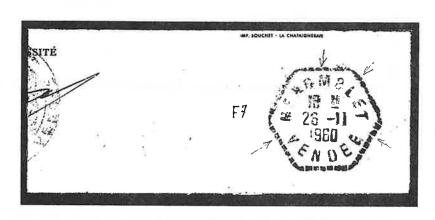
FOUGERE

- Après avoir été R.A.R., de 1937 à 1956, est devenu A.P., de 1957 à 1961, puis encore R.A.R., de 1962 à 1969, et enfin redevenu A.P. depuis cette date. Il y a donc lieu de rectifier les indications contenues dans l'étude sur les Recettes Auxiliaires parue dans le n° 11 du Bulletin.

MENOMBLET - A utilisé deux cachets F7 très différents.

Le plus ancien a un hexagone de 29 mm de diamètre, tandis que le plus récent mesure 30 mm. L'espacement entre le nom de la localité et celui du département est petit dans le premier et beaucoup plus grand dans le second. Enfin, les lettres M, N et L, sont bien plus larges dans ce dernier.

F7

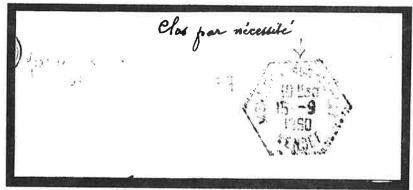


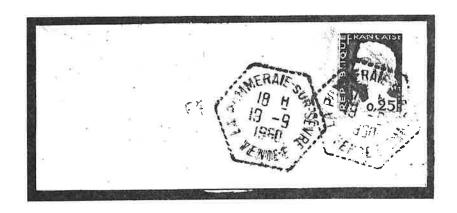
F7 (bis)



LES MOUTIERS S/LE LAY dans le type F6, devient Moutiers-sur-le-Lay, dans le type F7.



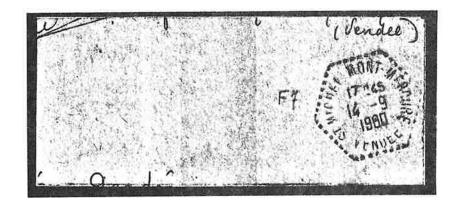


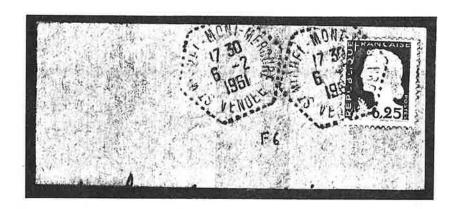




St-Martin-de-Brem - est actuellement dénommé Brem-sur-Mer.

St Michel-Mont-Mercure - a encore utilisé (sans doute comme cachet de secours)
le type F6 en 1961, alors qu'il était déjà doté du
type F7 depuis 1957.





Une vieille ronde enfantine, empreinte d'une légère mélancolie, chantait :

"Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés".

Pareille nostalgie s'est emparée des marcophiles lorsque les dernières oblitérations de Vendée, si plaisantes parce que si variées, ont résolument été sacrifiées au souci de l'UNIFORMISATION. Malheureusement pour nous, car :

Uniformité = Monotonie = Regrets

Nous n'irons plus au bois...

A. RECOQUILLON

LIBRE SERVICE AFFRANCHISSEMENT (LSA)

Dans le dernier numéro de notre Bulletin de liaison, il vous avait été dit que nous vous tiendrions au courant de l'installation des nouvelles machines GAPA et LSA.

En ce qui concerne cette dernière, il y en a une en fonctionnement à PARIS 124 (Boulevard Bonne Nouvelle) depuis le début du mois de mars 1981. Impossible de ne pas la remarquer, car des affiches placées un peu partout à l'intérieur du bureau signalent sa présence au client éventuel.

Contrairement au GAPA, qui est utilisé par le personnel des PTT, la machine du LSA est, elle, utilisée par le particulier, et fonctionne d'une façon très simple, l'utilisateur ne pouvant pas se tromper (ou alors, c'est à désespérer...).

Cette machine fabriquée par la COMPAGNIE FRANCAISE D'AUTOMA-TISME (C.G.A.) se présente sous la forme d'un meuble métallique d'environ 1m de haut et de 1,20m de large, la partie supérieure faisant office à la fois de tablette et de tableau de bord. (Somme toute, elle ressemble étrangement à un juke-box, mais sans musique... encore heureux!).

Lorsque vous vous présentez avec votre lettre ou votre paquet, il faut d'abord s'assurer que la machine est en fonctionnement. Dans l'angle supérieur gauche une petite fenêtre s'éclaire, et l'un des deux logos s'allume:

HORS SERVICE

SERVICE

Fonction 1:

Juste en dessous de la mention SERVICE se trouve placée la balance qui sert à peser l'objet que vous souhaitez expédier. Il est indiqué que celle-ci pèse de 2 grammes à 5 Kilos.

Fonction 2:

Il s'agit à présent de sélectionner la catégorie de votre envoi. 5 possibilités s'offrent à vous, en plus du "NON ADMIS" qui peut s'éclairer en rouge (cas d'un objet trop lourd par exemple)

- a) lettre
- b) pli non urgent
- c) paquet
- d) paquet urgent
- e) paquet pour le département

vous enfoncez alors l'un des boutons-poussoirs a, b, c, d, ou e. Les deux cadrans s'allument alors ensemble, le premier indiquant le poids de votre envoi, et le second le prix à régler en fonction de la catégorie que vous venez de sélectionner.

Fonction 3:

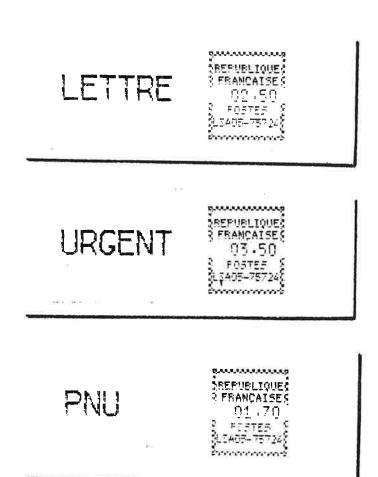
Vous avez maintenant à votre disposition un monnayeur des plus sophistiqués, puisque pour régler le montant de votre affranchissement qui est affiché sous vos yeux, vous pouvez introduire dans la seule fente existante les pièces suivantes : 10c, 20c, 1/2F, 1F, 2F, 5F, 10F. Cet appareil rend la monnaie (c'est marqué dessus et j'ai vérifié...) dans une case d'accès très facile située dans le bes de la face avant.

Autre avantage, le prix affiché tient compte de la pièce de monnaie que vous venez d'introduire. Je m'explique. Si par exemple le prix de votre envoi affiché est de 2,20F. Vous introduisez une pièce de 1F, le prix s'affiche alors 1,20F, vous mettez ensuite une pièce de 50c, il s'affiche ensuite 0,70F restant d0, vous introduisez ensuite une pièce de 1F, l'affichage s'efface alors, et vous récupérez 3 pièces de 10c dans la case prévue à cet effet.

Fonction 4:

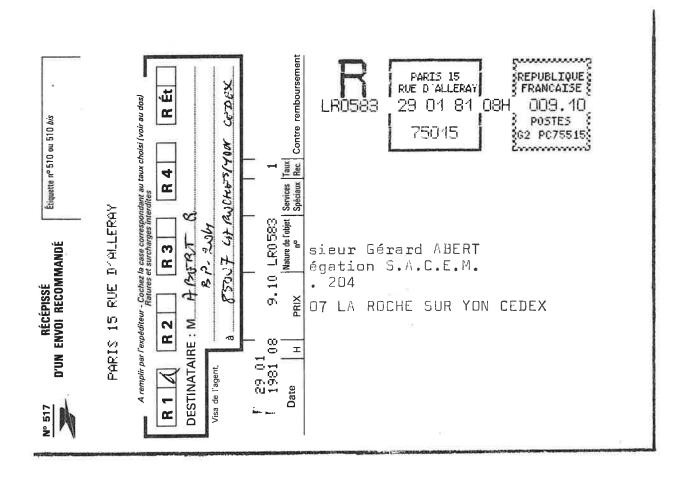
Il ne vous reste plus alors qu'à recueillir à droite de l'appareil votre étiquette autocollante que vous disposerez à la place de votre timbre sur votre enveloppe avant de jeter celleci dans n'importe quelle boite à lettres tout en méditant sur l'avenir de nos jolies vignettes; surtout n'espérez pas une variété... il y en ara sans doute autant qu'avec les machines à affranchir.

> PARIS le 19 Mars 1981 Gérard ABERT



Ainsi qu'il a été déjà dit plus haut, le G.A.P.A. est utilisé par le personnel des P.T.T., et pour ce faire est installé derrière le guichet, alors que la machine du L.S.A. est à la disposition du public dans le bureau de poste.

Il ressort de ceci que vous obtenez deux vignettes différentes :



REPUBLIQUES
REPUBL

la première, celle du GAPA, ressemble à un affranchissement mécanique et porte les mentions de l'adresse du bureau de poste, ainsi que la date et l'heure du dépôt du pli; il n'est besoin d'aucune autre mention, et votre lettre circule ainsi, le cachet de la poste peut encore "faire foi".

Qu'en est-il du L.S.A. ?

Avec la vignette autocollante de cette machine, vous n'avez ni plus, ni moins qu'un timbre de la valeur fiduciaire que vous avez choisie, et vous devez la coller sur votre enveloppe. Aucune marque d'origine, ni date et encore moins l'heure ne sont imprimées. L'oblitération manuelle ou mécanique est donc absolument obligatoire.

J'ai donc posté les deux plis ci-dessous le 18 Mars 1981.



Honsieur Gérard 9 BERT 50, Rue Abbe' Semire 85000 CH ROCHE SUR YON

PNU



Housieur févard ABEAT 50, Rue Able Lenire 85000 LA ROCHE SUR YON Un seul ayant été oblitéré (ça arrive aussi de temps en temps pour les timbres) j'ai eu l'idée saugrenue de faire circuler ma lettre non oblitérée dans notre ville. Après plusieurs voyages, ma lettre est toujours en l'état... La confusion est donc totale avec l'affranchissement mécanique. Soyons tout de même honnête, en province ce type d'affranchissement est peu courant, et nos postiers sont tout à fait excusables.

Par contre ceux de NANTERRE le sont moins, car sur le pli que m'a adressé Monsieur MOREAU, l'erreur est énorme pour un (vraisemblablement)1er jour.



Monsieur G. Abert So, me abbé. Lemire, P 5000 Le Roche. Sur. Jon

DU SE PROCURER CES AFFRANCHISSEMENTS ?

Le Bulletin Officiel des P.T.T. du 9 Décembre 1980 nous apprend que neuf machines équiperont les bureaux suivants:

- Bureau de PARIS 8 49, Rue de la Boétie
- Bureau de PARIS 13 23, Avenue d'Italie
- Bureau de PARIS 28 2, Rue des Ecoles
- Bureau de PARIS 49 8, Rue Molière
- Bureau de PARIS 52 -
- Bureau de PARIS 124 18, Bld Bonne Nouvelle
- Bureau de NANTERRE RP
- Bureau de CHOISY LE ROI Principal
- Bureau de MONTREUIL Principal



COMMENT SE PROCURER DES TIMBRES A DATE PREMIER JOUR ?

Les oblitérations Premier Jour peuvent agrémenter une collection et sont indispensables au thématiste ; mais il s' avère souvent difficile et toujours onéreux de se les procurer . On oublie souvent de les demander en temps utile à la société organisatrice qui , en toute hypothèse , les fera peyer bien cher.

"Philatélie Française" d'Avril I98I ,p.322, nous livre une recette. L'avez-vous lue ? . Ce texte comporte toute - fois quelques obscurités; nous avons cru devoir poser trois questions ,claires, numérotées, à la rue de Douai. Nous avons reçu une réponse rapide ,mais se contentant pratiquement de reproduire le texte du communiqué déjà connu. Nous nous bornerons donc à détailler ce texte ,tel qu'il a été perçu.

Chacun peut faire apposer une oblitération Premier Jour sur des enveloppes ou cartes postales au nombre de 10 par expéditeur au maximum.

Les timbres français sont , en règle générale, mis en vente générale le lundi matin .

Les amateurs de ces oblitérations doivent donc :

- Iº se procurer eux-mêmes les timbres voulus et les coller sur les enveloppes ou cartes postales,
- 2º envoyer les plis AVANT LE SOIR DU 3º JOUR (soit généralement le mercredi soir) au

Receveur des Bureaux Temporaires 6I-63, rue de Douai - 75436 Paris-Cedex 09

3º- joindre à cet envoi , pour le retour , une enveloppe ou un emballage comportant le nom et l'adresse de l'expéditeur ,et dûment affranchi au régime souhaité.

Ne pas oublier que les cachets P.J.illustrés ne peuvent être apposés que sur les vignettes concernées par ce Pre — mier Jour seulement.

5'il s'agit de cartes-maximum ,ne pas omettre les précautions d'usage .

En définitive ,il semblerait que ce soit assez facile. Essayez voir . Bon courage .

L'A.

Vous pensez CADEAUX...

Dites

SESAM'

qui vous propose

ses cadeaux personnalisés

ses gadgets

ses cadeaux d'affaires

SON CHOIX

SES PRIX

M" BARALHÉ

Mm. CADION

15, rue Georges-Clemenceau - 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. (51) 37.08.53

PAPETERIE ROBERT AVIZOU



Fournitures de bureau et philatéliques



Maison du STYLO

Maison des CADEAUX



7 place Napoléon LA ROCHE sur YON Tél. (51) 37. 15.94 Comptoir du Marche Commun

Cest Moins Cher...

13 Bd Louis Blanc 85000 LA ROCHE sur YON

GROSSES REMISES
sur

ELECTRO_MENAGER el TELEVISION

Exemple:

REMISE 20%
sur aspirateur VOLTA

SERVICE APRES VENTE

CREDIT jusqu'à 21 MOIS



Votre EBENISTE



MEUBLES MOREAU

Fabricant

BELLEVILLE - sur - VIE

Tel; magasin: 98.12.62

fabrique: 98,11,13



Pour vos lunettes

LENTILLES DE CONTACT

2 Magasins à votre service

COMMOY

16, Place du Marché - Tél. 37.02.89 29, Rue Georges-Clemenceau - Tél. 37.49.09

85000 LA ROCHE SUR YON

POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch LA ROCHE SUR YON Tel: 37.11,14

Arrivage journalier des SABLES D'OLONNE

aux halles : Mardi Jeudi Samedi

BARBOTEAU anciennement MARIONNEAU

8, Rue Foch (Prés du Rex) LA ROCHE SUR YON Téi, 37 08,91



OCCASIONS

Meubles régionaux Sièges Bibelots Cartes

- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE -

TELEVISION - CHAUFFAGE ELECTRIQUE ELECTRO-MENAGER - ANTENNES TELEVISION

louis le goff

Magasin: 5, Rue Raymond-Poincaré Atelier-Bureaux: 6, Rue Lazare-Carnot

LA ROCHE-SUR-YON Tél.: 37-09-19

Hall d'exposition ENTRÉE LIBRE

PHILATELIE VENDEENNE depuis 50 ans

EN GUISE D'INTRODUCTION

Il faut bien le reconnaître, l'histoire philatélique de la Vendée s'avère courte et peu complexe.

En conséquence, vouloir recenser les faits marquants (et spécifiques au département) de l'histoire postale vendéenne depuis cinquante ans peut paraître tout à fait incongru à un observateur superficiel, tant la liste des événements dignes d'intérêt paraît peu développée. mais un examen plus approfondi montre que, dans le contexte de cette pauvreté relative, il existe de nombreux détails peu connus ou même ignorés de la quasi-totalité des collectionneurs même vendéens.

En tout cas, nous ne connaissons aucun chercheur qui ait pu réunir la totalité des éléments décrits ci-dessous.

REMERCIEMENTS

Cette étude est le résultat des recherches menées par toute une équipe de collectionneurs vendéens :

- Mrs RECOQUILLON, PAUVERT, BRUNO, ROYER, de La Roche,
- Mrs CALVET, RUCHAUD, EVAIN, LIGNON, des Sables,
- Mr CARSAC, de Saint-Gilles-sur-Vie,
- Mr CHERONNEAU, de Luçon.

Que tous soient remerciés de leur patiente collaboration !

UNE TABLE DES MATIERES

Le présent travail se propose donc d'évoquer l'état actuel de nos connais sances sur les particularités de l'histoire postale "moderne" de la Vendée, concernant les oblitérations temporaires, même si ces éléments sont assez minces. Il n'y a pas de petits détails pour l'historien !! Le plan le plus simple consiste sans doute à énumérer les points sans chercher à créer une trame peut-être superficielle.

Le Lecteur trouvera donc successivement :

- les bureaux "Premier Jour",
- la Journée du Timbre,
- les manifestations (autres que la Journée du Timbre) ayant donné lieu à bureau temporaire avec oblitération spéciale,
- les cars expositions P.T.T.

Nous y ajouterons :

- les Cartes-postales (au sens P.T.T. du terme) et entiers repiqués,
- une évocation de divers documents qui présentent une apparence officielle et s'évèrent purement officieux,
- l'aérophilatélie (bien peu de choses !)
- la maximaphilie.

... et ce que nous aurions pu oublier.

L'édition de la totalité de ces notes s'étirera sans doute sur deux ou plusieurs numéros du Bulletin de l'Amicale.

LES " PREMIER JOUR "

Très peu de timbres célèbrent directement la Vendée en l'un de ses personnages illustres ou l'un de ses sites pittoresques. Par voie de conséquence, rares sont les villes qui ont pu obtenir un Bureau temporaire Premier Jour : tout juste 3 bureaux temporaires sur plus de 1450 octroyés sur l'ensemble du territoire métropolitain, soit environ 2 pour mille, alors que la popualation du département représente 90 pour mille des français ! Quelle distorsion ! Faut-il voir dans cette carence un signe de modestie excessive ? Une représentation trop faible en haut lieu ? le fruit d'une longue défiance entre les sociétés philatéliques du département ? ...

En toute hypothèse, à ce jour, seulement 4 timbres évoquent directement la Vendée :

- un 15 F. Georges Clemenceau nº Yvert 918

- un 15 F. Maréchal de Lattre n° Yvert 920

- un 12 F. Maréchal de Lattre n° Yvert 982

- un 0,95 F. Paysage Vendéen n° Yvert 1439.

De ces 4 timbres, le 12 F. de Lattre n'a fait l'objet d'aucun Premier Jour, ni en Vendée, ni ailleurs. Le Georges Clemenceau et le 15 F. de Lattre ont eu un Premier Jour à Paris ("Paris et le Désert français"), mais ont "bénéficié" d'un Premier Jour annexe, secondaire, en Vendée. Seul le "Paysage Vendéen" a fait l'objet d'un authentique Premier Jour chez nous, mais non sans problèmes, nos dirigeants de sociétés de l'époque s'en souviennent trop bien ! Et encore, n'en déplaise à nos amis du Marais, le paysage dit vendéen n'est typique que d'une portion du département !

Cette étude mentionnera les oblitérations apposées par les P.T.T. et les documents (enveloppes ou cartes) à caractère officiel qui ont pu recevoir ces oblitérations. Il sera fait état ultérieurement de la partie "Maximaphilie" qui se révèle variée et assez abondante.

Il est vivement conseillé aux philatélistes qui s'intéresseraient à ce chapitre de la "collection vendéenne" de consulter le Catalogue des Variétés de France (voir Bibliothèque de l'A.P.Y.) édité par la Maison Cérès, qui mentionne les principales variétés concernant ces timbres.

/LE 12 F.. GEORGES CLEMENCEAU (n° Yvert 918/

Le timbre a reçu à Paris, au Musée Clemenceau, une oblitération Premier Jour.



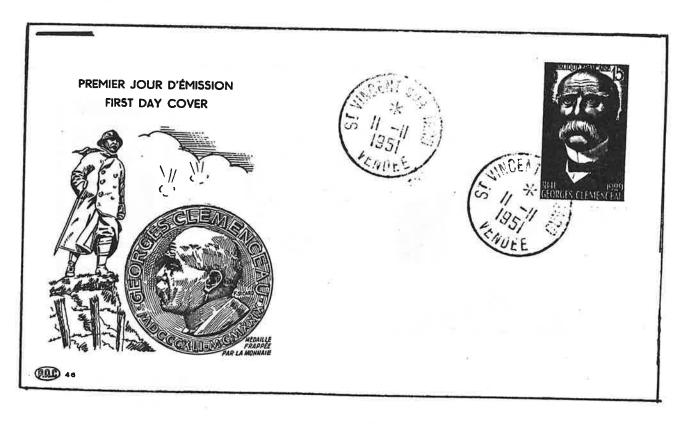
Mais la Vendée ne pouvait être totalement oubliée. Comme l'ont fort bien raconté Mrs Recoquillon et Bruno dans le n° 5 du Bulletin (déc. 1979), c'est la commune de Saint-Vincent-sur-Jard dont dépend la maison de campagne de Clemenceau, Bel-Esbat, qui fut choisie bien qu'elle ne possédât point de bureau de poste.

Une salle de la mairie fut aménagée sommairement en bureau de poste, et spécialement pour ce II Novembre 1951, avec un cachet à date ordinaire. Il n'avait pas été prévu d'exposition philatélique.

Mais une Assemblée Générale du G.P.C.O. fut convoquée à cette occasion et les sociétaires ont pu faire ample moisson de souvenirs.

D'une façon générale, c'est en cette année 1951 que s'est répandue la mode des Premier Jour, illustrés ou non. Auparavant, on ne constate que des précurseurs isolés ; les souvenirs sont donc moins nombreux que de nos jours et les grosses maisons spécialisées actuelles n'existaient pas encore. L'oblitération Saint-Vincent-sur-Jard du II Novembre 1951 a donc été surtout apposée sur des enveloppes blanches revêtues du timbre Clemenceau et sur des cartes-maximum (qui seront évoquées plus loin).

On connaît cependant une enveloppe PAC (Soissons) reproduite ci-dessous. Les démarches entreprises chez des commerçants spécialisés dans la vente d'enveloppes Premier Jour (I) n'ont pas permis de conclure à l'existence d'autres documents d'origine commerciale avec oblitération de Saint-Vincent-sur-Jard.



Le caractère assez confidentiel de l'organisation du bureau de Saint-Vincent a eu au moins pour conséquence de rendre l'oblitération plus rare que celle de Paris : 100 à 110 F. selon les catalogues, contre 30 à 45 F. pour Paris.

/LE 15. MARECHAL DE LATTRE (n° Yvert 920)/

Ce timbre paru six mois après celui de Clemenceau a connu un sort après à peu près identique. Un bureau temporaire Premier Jour avait été prévu à Paris (où ?) le 8 mai 1952 ; mais ce même jour un cachet à date ordinaire fut apposé à Mouilleron-en-Pareds, lieu de naissance du maréchal, pour valoir "Premier Jour". Il n'avait pas été organisé d'exposition philatélique.

Un bon nombre d'enveloppes blanches, portant le timbre de Lattre, ont été oblitérées avec le cachet à date de Mouilleron du 8 Mai 1952.

(I) Empire Philatélique Editions P.J. 48, galerie Montpensier 75001 PARIS -Editions Jean Farcigny (F.D.C.), rue d'Estienne d'Orves 92400 COURBEVOIE. Ces deux maisons éditent un catalogue annuel des Oblitérations Premier Jour et vendent ces documents.

On connaît cependant deux sortes d'enveloppes proposées par les maisons de Commerce P.A.C. et F.D.C.



Collection Mme L.

Nous n'avons pu obtenir de précisions suffisantes sur l'édition éventuelle d'autres enveloppes ou cartes qui auraient pu être mises en service par les maisons "Premier Jour" ou Bourgogne ou Cérès. Attendons d'en voir, le cas échéant.

A noter que certaines enveloppes portent un tampon (ou ont été repiquées) "Rhin et Danube" (voir enveloppe F.D.C.). Rien d'étonnant à cela, mais ces enveloppes semblent avoir été oblitérées aussi bien du 9 mai que du 8 ! S'agit-il encore de "Premier Jour" pour le 9 mai ? La notice officielle des P.T.T. mentionne que le "Premier Jour" a lieu le 8 mai 1952 à Paris et à Mouilleron-en-Pareds ; la date d'émission générale est fixée au 10 mai. La date du 9 mai est donc encore une date anticipée et pourrait être considérée comme un "Premier Jour" à erreur.

Il existe de nombreuses cartes - maximum oblitérées à cette occasion.

Les enveloppes oblitérées à Mouilleron le 8 mai 1952 jouissent d'une cote encore bien plus élevée que celles de Saint-Vincent-sur-Jard, puisque, selon les catalogues, elles sont proposées à 300 et 400 F.

/LE 0,95 PAYSAGE VENDEEN (Yvert n° 1439)/

Ce timbre fut émis en vente anticipée à Saint-Jean-de-Monts le 10 Juillet 1965.

Si l'on peut discuter -amicalement- le choix de ce site pour représenter la Vendée, par contre le choix de la localité s'imposait, vu le paysage choisi. En effet, le moulin figurant sur le timbre représente le moulin de la Grenouillère, tout près de Saint-Jean-de-Monts. Pour y accéder, prendre la route de Beauvoir (D. 51) A quelques centaines de mètres se trouve un pont traversant le petit cours d'eau qui "coule" devant la bourrine; cette dunière se trouve à une centaine de mètres sur la droite.

Cette précision a son importance en maximaphilie, car il a été fait des cartes-maximum avec n'importe quelle carte postale représentant une bourrine, mais sans rapport direct avec le paysage reproduit sur le timbre, donc sans véritable concordance.

L'organisation de ce Premier Jour avait d'abord été prise en charge et en compte- par la seule Amicale Philatélique des Sables-d'Olonne. Devant les protestations de certains autres présidents vendéens, la manifestation fut organisée, grosso modo, par toutes les sociétés vendéennes, à bénéfices à peu près partagés.

Une exposition avait été organisée au Palais des Congrès.

Parmi les souvenirs vendus officiellement, on connait deux enveloppes et une $\ensuremath{\text{carte}}$.



Les prix de ces souvenirs reste abordable, de 5 à 7 F, selon la nature du souvenir.

A suivre

E.MOREAU

e tira	machines	dates connues	cy1.	G.T.	R.E.
18ème	T.D. 6-7	10.4.81	D		
13ème	T.D. 6-1	20.1 au 27.1.81	D		
x ★ 10ème 11ème 12ème	T.D. 6-3 R.G.R.1 T.D. 6-1	21.1.81 16.2 au 11.3.81 2.4 au 14.4.81	B D mi E	xte 1,	,20/1,40
9ème 10ème 11ème	R.G.R.1 R.G.R.1 T.D. 6-6 T.D. 6-3	6.1 au 9.2.81 19.3 au 7.4.81 16.2 au 11.3.81 19.2 au 2.3.81 8.4.81		Ì	1
	T.D. 6-6	19	.2 au 2.3.81	.2 au 2.3.81 C re	.2 au 2.3.81 C retouché

* l'ancien 10ème tirage devient à présent le 11ème, en raison de la découverte tardive de celui du 21.1.81 sur la T.D.6-3

Voici également quelques dates rencontrées et non reprises dans les journaux spécialisés :

```
0,10 F
            R.G.R.1 (indice1) du 30.4.81
            R.G.R.1 (indice 1) du 16.5.80 ( 14ème tirage...)
0,20 F
0,50 F
            T.D.6-4
                                du 13.10.80
1,00 F vert T.D.6-1
                                du 10.5.79
            T.D.6-7
                                des 15 et 21.3.79 (15ème tirage...)
1,00 F b.o. T.D.6-1
                                du 29.1.80
            T.D.6-1
                                du 13.5.81 (2 R.E. encrés)
1,20 F vert R.G.R.1 (indice 1) du 26.9.80 (6ème tirage...)
            R.G.R.1
                                du 6.5.81
1,40 F bleu T.D.6-7
                                du 3.1.79 (3ème tirage...)
           R.G.R.1 (indice 2) du 2.6.81
                                des 16 et 20.10.80 (7ème tirage...)
            R.G.R.1
1,70 F
            T.D.6-2
                                du 21.1.80 (8ème tirage...)
2,00 F
            T.D.6-2
                                du 18.1.79 (4ème tirage...)
            T.D.6-1
                                des 17 et 25.3.80 (7ème tirage...)
            T.D.6-3
                                du 12.1.81 (9ème tirage...)
```

LA VICTOIRE DE SAMOTHRACE

Qui ne connaît cette statue majestueuse qui accueille les visiteurs du haut de l'escalier Daru au Louvre ? Avec la Vénus de Milo qui trône non loin de là, la Victoire de Samothrace constitue l'une des oeuvres les plus marquantes de la plastique grecque représentée au Louvre. C'est aussi l'une des sculptures les plus célèbres de l'Antiquité.

UN PEU D'HISTOIRE



(I)

C'est le Consul de France à Andrinople, Charles Champoiseau, qui la découvrit en I863 dans l'Île de Samothrace, située dans la partie nord de la mer Egée. La statue était en morceaux. Une partie d'une main fut d'ailleurs trouvée encore en 1950.

Elle avait été élevée dans le sanctuaire des Cabires, vieilles divinités en l'honneur desquelles des mystères, comportant des cérémonies initiatiques, étaient célébrés.



MUSÉE du LOUVRE *La Victoire de Samotrace :*



(2)



(I)

La Victoire, symbolisée par une femme ailée dont le corps transparaît sous une fine draperie comme agitée par le vent et qui colle à la peau, doit dater du début du 2e siècle av. J.-C. Certains ouvrages remontent jusqu'au début du 3e siècle pour déclarer que la statue commémorerait une victoire navale remportée par Démétrios Ier Poliorcète (roi de Macédoine de 294 à 287). Certes une monnaie de ce roi, sur un timbre de Chypre (illustration I), présente une proue de navire surmontée d'une victoire soufflant de la trompette, ce qui fait songer immédiatement à notre Victoire, bien sûr. Néanmoins, aujourd'hui, l'accord semble se faire sur le début du 2e siècle.

En effet, en I90, deux batailles décisives terminent la guerre menée conjointement par Rome, Pergame et Rhodes contre le roi de Syrie Antiochos III. Sur mer, la flotte rhodienne est victorieuse, comme, sur terre, le roi Eumène II de Pergame.

Les Rhodiens célèbrent alors leur triomphe en offrant en ex-voto, dans le sanctuaire de Samothrace, la statue que nous connaissons ; tandis que, de son côté, Eumène fait dresser le Grand Autel de Zeus, aujourd'hui reconstitué à Berlin-Est.

La Victoire, oeuvre en marbre d'un artiste rhodien vraisemblablement, se dressait sur son avant de trière (navire de guerre des Grecs)
en calcaire de Rhodes, au sommet du sanctuaire, sur une plate-forme
dominant le théâtre. Elle s'offrait de 3/4 aux regards et c'est ainsi que le sculpteur avait désiré qu'on la vît. Tout donc avait été
calculé pour obtenir le meilleur effet dans une vision latérale. Le
bras droit était levé et la main ouverte pour annoncer la victoire.







(4)

(5)

LA VICTOIRE DE SAMOTHRACE ET LA PHILATELIE

C'est en I866, après restauration, que la statue fut exposée, pour la première fois, au Louvre. Elle fut ensuite remontée sur l'avant de la galère rapporté en I879 et placée sur le palier de l'escalier Daru, où elle se trouve maintenant, en I883.

Les deux timbres français de 1937 figurent la statue à cet endroit précis. Les valeurs des 30 c. vert et 55 c. rouge, dessinées et gravées par Delzers, furent émises le I4 Août I937 et retirées en Août I939. Le tirage, réduit, fut de I50 000 paires. Emis en faveur des Musées Nationaux, les deux timbres ont été vendus au Musée du Louvre avec une plus-value de 70 c. représentant le coût de la carte illustrée que l'on devait acheter en même temps que les figurines (illust. 2). Outre cette carte, il semblerait qu'un feuillet privé avec oblitération spéciale du Musée ait été mis en vente (réf. catalogue Thiaude 1978).

Ce même catalogue donne pour légende au timbre Yv.n° I84 (J.O. Paris, I924): "Vue de Paris et Victoire de Samothrace". Il s'agirait alors d'une reconstitution car la statue est ici pourvue de bras et d'une tête, à l'inverse de l'original (illust. 3). Une ressemblance



(6)





est pourtant sensible, surtout dans la présence de cette partie de la draperie rejetée en arrière, sous les ailes.

Respectivement en I967 et I973, le Paraguay (Yv.n° 923?, émission douteuse) et le Mali (Yv.n° I93 p.a.) ont émis des timbres où la Victoire est présentée de 3/4, position ancienne comme on l'a vu (illust. 4 et 5). L'inscription portée sur le timbre du Paraguay fait allusion à la guerre (I865-I870) qui vit ce pays cruellement défait par le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay coalisés. Le timbre du Mali est issu d'une série "Sculptures célèbres".

Plus récemment, en 1980, l'île de Grenade, dans les Antilles, vient d'honorer à nouveau la statue d'une figurine (illust. 6).

plusieurs fois été choisi dans une <u>intention symbolique</u>. Ainsi en U-ruguay. Dès 1924, pour commémorer la victoire de l'équipe nationale de football aux Jeux Olympiques de Paris, ce pays émit trois valeurs au même type (Yv.n° 28I à 283) qui représentaient la statue, symbole ici de la victoire olympique. Ce timbre fut ensuite repris sur un blocfeuillet (Yv.n° I2) (<u>illust. 7</u>), et sur un nouveau timbre en 1977 (Yv.n° 972).

Mais l'Uruguay décidément a dûsêtre profondément marqué par cette oeuvre d'art au point de surcharger certains de ses timbres, en 1945, d'une Victoire de Samothrace destinée à célébrer...la Victoire Alliée! (Yv.n° III à II4 p.a.) (illust. 8). Pour un pays tout de même éloigné de notre vieille Europe, où l'empreinte de l'hellénisme se conçoit mieux, et malgré la présence espagnole et portugaise, il était difficile d'imaginer pareil attrait pour une oeuvre de l'Antiquité grecque!

Quant au pays d'origine de la statue, il ne pouvait rester en rade et les Postes Grecques, dans une série émise en 1968, réservèrent la dernière valeur (Yv.n° 961)(illust. 9)à la Victoire qui, présentement, commémorait le coup d'Etat militaire du 21 Avril 1967 (le timbre porte la date "21 Avril") et la prise du pouvoir par le lieutenant-colonel Georges Papadopoulos.

Nous terminerons ce tour d'horizon par l'Italie, plus proche de nous... et de la Grèce aussi car les membres de l'Association Italienne des Collectionneurs de Poste Militaire (A.I.C.P.M.) ont choisi pour emblème la même Victoire de Samothrace qui illustre, entre autres, le cachet spécial paru lors de l'Exposition des I5-I6 Avril I978 à Crema, sur le thème : les postes militaires italiennes en Afrique (illust. IO)

Symbole à l'origine d'une victoire navale, notre Victoire de Samothrace a donc fini par symboliser toutes les victoires : olympiques et surtout militaires. Dans les deux cas, il ne s'agit après tout que d'un retour aux sources !

LE POSTE MILITARI ITALIANE IN AFRICA



(IO)

(**9**)

Didier LAPORTE



A PROPOS DE LA GOMME

Il est reconnu que cette matière aux goûts divers (vous aimez çà,vous ?) constitue une denrée des plus coûteuses.

Malgré toutes les controverses, et aussi les tergiversations, et surtout LES MANIPULATIONS DE COTES, et fatalement LES PRIX PRATIQUES DANS LES TRANSACTIONS, il est de notre devoir d'attirer encore une fois votre attention sur le fait que LES TIMBRES REGOMMES SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX et que les experts refusent de plus en plus, d'affirmer l'origine de la gomme!

NOUVEAUX TARIFS POSTAUX!

au 1^{er} septembre 1981

LETTRES. — Jusqu'à 20 g. 1,60 F; 20 à 50 g: 2,90 F: 50 à 100 g: 4,00 F; 100 à 250 g: 8,5 0F; 250 à 500 g: 10,60 F; 500 g à 1 kg: 14,20 F; 1 kg à 2 kg: 19,00 F, 2 kg à 3 kg: 23,40 F; 3 kg à 4 kg: 27,60 F; 4 kg à 5 kg: 31,40 F.

PLIS NON URGENTS. — Jusqu'à 20 g: 1,40 F; 20 à 50 g: 2,00 F; 50 à 100 g: 2,60 F; 100 à 250 g: 5,10 F; 250 à 500 g: 7,50 F; 500 g à 1 kg: 10,70 F; 1 kg à 2 kg: 15,50 F; 2 kg à 3 kg: 20,10 F; 3 kg à 4 kg: 24,10 F; 4 kg à 5 kg: 28,00 F.

NOTICE

Susceptible de faire disparaître les traces d'encre violette du verso des timbres.

Après lavage, il arrive parfois que les timbres conservent au verso des traces d'écritures. Mettre alors de l'eau de Javel très forte dans une soucoupe et à côté un récipient d'eau pure, poser le timbre verso seul en surface sans plonger sur l'eau de Javel pendant quelques secondes (le laisser se rouler et dérouler seul). Retirer et plonger dans l'eau pure pour arrêter net l'action mordante de l'eau de Javel et faire sécher sur du buvard blanc. Pour les traces rebelles renouveler l'opération, mais toujours le timbre très sec.

Il est recommandé pour débuter de ne faire l'expérience qu'avec des timbres sans valeur. Agir avec précaution pour certains papiers et nuances; en procédant de cette manière vous pouvez nettoyer ainsi parfaitement bon nombre de timbres.

Lavage

Certaines émissions d'Autriche ou de Hongrie indécollables même à l'eau bouillante, se détachent toutes seules au bout d'un séjour de quinze à vingt jours dans l'eau très douce ou froide.

Pour tous les timbres, quand la gomme le permet, l'eau froide est préférable.

LE TIMBRE - POSTE

Lecteur, as-tu parfois longuement admiré D'un timbre ravissant l'image harmonieuse Où l'artiste grava, de main prestigieuse Un chef d'oeuvre idéal par le rêve inspiré;

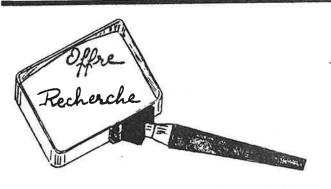
Palais, fiers monuments, cathédrales gothiques, Majestueux profils, portraits contemporains, Couronnes et blasons, attributs souverains, Et tout le merveilleux des faunes exotiques.

Quand l'âme suit l'envol des yeux ensorcelés Par le mignon tableau qui orne les messages, L'esprit et puis le coeur poursuivant les mirages Qu'évoquent des décors savamment bariolés.

Le timbre a des beautés que le profane ignore... Cristallisant pour nous le passé, le présent, Toute l'histoire en lui prend l'aspect séduisant D'une tapisserie aux tons multicolores...

F. SERRANE.





OFFRES_RECHERCHES

- AMICALISTE CEDERAIT UNE GROSSE PARTIE DE SES DOUBLES DE FRANCE , A LA PIECE OU PAR SERIES COMPLETES. LES NEUFS A 50 % DE LA COTE YVERT; LES OBLITERES A 33 % DE CETTE COTE.

Mr M. CHEBROUX , 36, rue Anatole-France ,la Roche-sur-Yon- Tél: 37 26 45

- Pour future Base Thématique PAPILLONS , RECHERCHONS PERSONNE POSSEDANT OUVRAGES SPECIALISES sur les PAPILLONS DIURNES OU NOCTURNES.

 S'adresser à Monsieur GAUDEMER .
- VENDS FEUILLETS CEF SUR SDIE ,dans 4 classeurs, DU Nº I^S AU Nº 304⁸-1972 à 1978-COTE : 9 000 F - PRIX DEMANDE : 2 000 F. S'adresser à Mr J.P. RORTAIT, L'Orée des Pins , Avenue Rhin et Danube, 85100-Les Sables d'Olonne (ou B.P.2II 85103 les Sables)



Société des

Charpentes FOURNIER

5. A. au Capital de 220.000

Siège social Rue des jardins LE POIRE-SUR-VIE 85170 BELLEVILLE sur VIE tel.(51) 31.82 95 _ 31 81 66

CHARPENTES TRADITIONNELLES
211,213
TRIANGULÉES

LAMELLEES Collees

BEAUTE

COIFFURE

INSTITUT

D'HYGIENE

salons

CAPILLLAIRE 30STICHES

Maboriau

17 AVENUE GAMBETTA

Tél.: 37-05-28

85000 LA ROCHE SUR YON

G.HERZOG 3 rue P. BAUDRY LA ROCHE-S-YON

- Grand arrivage de CHINE : Vases, Meubles , Ivoires etc
- Exclusivite du plus beau Bronze Français en Luminaires
- Tous vos Encadrements Travail rapide et soignè
- GRAND CHOIX DE MIROIRS

DE STYLE

Pour Moi, Populaire veut dire ... solidaire.



AGENCES :

LA ROCHE SUR YON

11,13 Rue Lafayette _ tél: 37.30.01

CENTRE COMMERCIAL JEAN YOLE

tél: 37.27.91

LE VAISSELIER

BIJOUTERIE

JOAILLERIE

BOUANCHEAU MAISON

HORLOGERIE-ORFEVRERIE

Galerie BONAPARTE

LA ROCHE-SUR-YON

Bouancheau

dépositaire des grandes marques

OMEGA

SEIKO

CITIZEN

ART DE LA TABLE

listes

de

mariages

6, place Napoléon - LA ROCHE - SUR-YON



FRITERIE ~ CREPERIE



zes exeudiers

2, rue de la Poissonnerie -85000 LA ROCHE-SUR-YON Tel. 37-07-29



Ses Entrées au choix

Andouillettes

Jambon

Saucisses

Le meilleur accueil